



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1782 MARDI 16 JUILLET 2013

Fespam

Entre spectacles, expositions et débats

Après l'ouverture officielle, samedi, du Festival panafricain de musique (Fespam) au stade Eboué, par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, la capitale congolaise vit dans la frénésie des prestations musicales où l'on voit se succéder des artistes de renom dans les différents sites retenus pour la circonstance aux quatre coins de la ville. À côté des spectacles, le symposium international qui s'est ouvert, hier au Palais des congrès, sur le thème : « Les musiques africaines, vecteur d'authenticité et facteur d'émergence ». Autres lieux de rendez-vous : l'École de peinture de Poto-Poto où, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 19 juillet, les producteurs de musique sont invités autour du Marché de la musique africaine ; le Village des festivaliers qui ouvre ses portes au Cercle culturel Sony Labou Tansi de Bacongo ; l'exposition d'instruments traditionnels de musique qui a lieu à la Mairie centrale et des ateliers d'organologie au Centre culturel russe.

Page 7



FOOTBALL

Les combinaisons des quarts de finale de la Coupe du Congo seront connues aujourd'hui à l'issue du tirage au sort qui sera effectué à Brazzaville.

Page 16

ÉDITORIAL

Aujourd'hui, demain...

Page 2

DOLISIE

Les travaux des bâtiments administratifs enfin achevés



Amorcés à la faveur de la municipalisation accélérée du département du Niari en 2006, les travaux de construction de l'hôtel de ville de Dolisie, du siège de la préfecture du Niari, de l'hôtel du conseil départemental, ainsi que d'autres, sont enfin achevés et les bâtiments sont également équipés.

Page 3

CONGO-FRANCE

Un engouement des investisseurs français pour le Congo



Jean Francois Valette pendant sa communication

L'ambassadeur de France au Congo a salué l'arrivée de plusieurs entreprises françaises au Congo ces trois dernières années. Jean-François Valette, qui s'exprimait à l'occasion de la fête du 14 juillet, considère cet afflux comme un signe de l'affermissement de la paix et de la sécurité dans le pays.

Page 2

ÉDITORIAL

Aujourd'hui, demain ...

La principale difficulté à laquelle se heurtent les pays émergents comme le nôtre résulte de la nécessité dans laquelle ils se trouvent de concilier l'indispensable élévation du niveau de vie de leurs populations avec la construction ou la rénovation des grandes infrastructures sans lesquelles il n'y a et il n'y aura pas de développement durable. L'argent disponible n'étant pas inépuisable, même si l'exploitation judicieuse et raisonnable des ressources que la nature nous a léguées permet des investissements considérables, la gouvernance simultanée du présent et du futur exige une grande maîtrise de la part de l'État.

C'est la raison pour laquelle la gestion stricte, rigoureuse, quasi avaricieuse des deniers publics s'impose plus que jamais à nos gouvernants. Et c'est pourquoi, aussi, il convient d'observer avec une attention particulière les décisions que prennent, jour après jour, les différentes administrations en application des décisions prises par le gouvernement; avec toujours présent à l'esprit le fait que rien, aujourd'hui, ne serait plus dangereux pour le Congo que de se lancer dans une spirale de dépenses sociales qui, au bout du compte, assécherait ses finances publiques et, du même coup, hypothéquerait durablement la mise à niveau de ses grands équipements.

Si nous abordons ici cette question c'est, d'une part, que la proximité d'échéances telles que les élections locales incitera dans les mois à venir les pouvoirs publics à se montrer plus généreux dans la redistribution du revenu national ; c'est, d'autre part, que la société civile exercera simultanément de fortes pressions sur les élus et leurs challengers afin qu'ils obtiennent précisément de l'État plus de moyens, plus de ressources pour l'amélioration de la vie courante des citoyens qu'ils représentent ou ambitionnent de représenter.

Ce propos de bon sens, on peut ainsi le résumer : attention à ne pas sombrer dans la démagogie alors que notre pays est sur le point d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés lorsque prirent fin les troubles dans lesquels l'avait plongé l'incapacité de ses dirigeants à prévoir l'avenir et à ne pas sombrer dans une démagogie ruineuse. Demain ne tiendra véritablement ses promesses que si, aujourd'hui, la prudence continue de l'emporter sur la tentation facile de dépenser sans compter.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTE

Denis Sassou N'Guesso a reçu la directrice générale de l'Unesco

Venue à Brazzaville pour participer au Festival Panafricain de musique, (Fespam) sur invitation des autorités congolaises, Irina Bokova s'est entretenue le 13 juillet, avec le président de la République.

Les deux personnalités ont échangé sur les questions liées au renforcement de la coopération bilatérale, notamment en matière d'éducation. La directrice de l'Unesco a fait savoir à cette occasion que son organisation soutiendra les efforts du gouvernement

congolais dans ce secteur, dont un programme de formation des enseignants vient d'être lancé dans le pays.

« *Le Congo, a telle souligné, a beaucoup investi dans la scolarisation, et comme il se trouve dans des moments difficiles, nous nous devons aussi d'apporter notre contribution pour le soutenir dans le cadre d'un projet de plus d'un million de dollars* »

Outre l'annonce de cette aide fi-

nancière qui équivaut à 500 millions de F CFA, la directrice de l'Unesco a dit que sa présence à Brazzaville avait aussi pour but de véhiculer un message clair dans le cadre du Fespam. « *Nous pensons que la culture – patrimoine immatérielle indispensable –, représente notre identité. Elle contribue au développement durable et nous nous battons pour que la culture soit considérée comme telle* », a conclu Irina Bokova.

Nestor N'Gampoula

DIPLOMATIE

«Beaucoup de Français investissent dans des secteurs variés au Congo»

L'ambassadeur de France au Congo, Jean-François Valette, l'a déclaré au cours de la réception organisée, le 14 juillet à Brazzaville, à l'occasion de la fête nationale française.

Pour Jean-François Valette, la coopération franco-congolaise a connu un essor ces trois dernières années dans le domaine économique et financier. « *De nouvelles entreprises françaises se sont installées au Congo au cours de ces derniers mois. Il s'agit de la Société générale, le groupe Allianz France, Colas, Veolia Environnement... Beaucoup de Français s'installent désormais et investissent dans des secteurs très variés au Congo, car attirés par la sécurité qui y règne et les opportunités qu'ils peuvent trouver pour leurs affaires. Ces Français travaillent comme artisans, commerçants et créent des petites et moyennes entreprises, participant ainsi à la création*

d'emplois au Congo », a-t-il déclaré devant un parterre de diplomates et de membres du gouvernement. Jean-François Valette a relevé qu'en 2011, le chiffre des investissements français au Congo s'élevait à 2,8 milliards d'euros. Selon lui, ce chiffre est aujourd'hui passé du simple au double car, il représente le tiers du PIB du Congo. Pour l'ambassadeur de France au Congo, cette situation est une bonne nouvelle pour les relations bilatérales des deux pays. « *Même si le secteur du pétrole y reste majoritaire, nous pouvons constater qu'une spirale vertueuse de diversification économique est désormais enclenchée. La poursuite de cette logique est vitale pour l'avenir du Congo* », a-t-il soutenu. Jean-François Valette a conclu en saluant les efforts du Congo dans la résolution des crises ayant secoué la sous-région. Pour lui, le

pays s'est impliqué de manière particulière et efficace dans la recherche de solutions à la crise qui sévit en République centrafricaine en accueillant le 3 mai dernier à Brazzaville, une conférence régionale sur la Centrafrique, en octroyant un prêt de 23 milliards de FCFA et en déployant ses troupes à Bangui, dans le cadre de la Mission de paix en Centrafrique.

Au cours de cette réception, Jean-François Valette a remis la médaille de chevalier dans l'ordre national du Mérite français à Germain Garon Guinaud, président-directeur général d'une société française exerçant au Congo. Le président de la République française lui a décerné cette médaille pour ses œuvres caritatives et humanitaires tant au Congo qu'en France.

Tiras Andang

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Genvais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiohi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Soré Moubélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des infrastructures administratives modernes à Dolisie

Construits à la faveur de la municipalisation accélérée du département du Niari, en 2006, ces différents chantiers, aujourd'hui achevés, ont été visités, le 12 juillet, par le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya.

En compagnie du préfet du Niari et du maire de Dolisie, Jean-Jacques Bouya a passé en revue cinq grands chantiers. Premier bâtiment visité, le futur hôtel de ville de Dolisie. D'une architecture classique, cet impressionnant immeuble d'un niveau, peint en rose, est érigé au centre de la ville, non loin de la gare ferroviaire. Totalement achevé, ce bijou architectural abritera désormais l'ensemble des services municipaux.

Le ministre Jean-Jacques Bouya

s'est rendu ensuite à l'hôtel de la préfecture, construit, lui aussi, en plein quartier administratif. À l'image de la mairie, l'hôtel de la préfecture du Niari est l'un des plus beaux édifices construits dans cette ville. L'immeuble, comprenant deux niveaux, de couleur jaune d'oeuf, est même déjà équipé. Il abrite les différents bureaux, les salles de réunion et un auditorium moderne pouvant contenir plus de trois cents personnes.

La visite s'est poursuivie au chantier de l'hôtel du conseil, construit selon les règles de l'art sur deux étages avec les mêmes composantes que le bâtiment de la préfecture. L'aéroport Ngot-Ndzoungou de Dolisie a aussi figuré dans l'agenda de la délégation. Spécificité ici : la réception de deux véhicules anti incendie.

Une tâche lors de cette ronde, le chantier de construction de l'hôtel du plan où le ministre a constaté un net ralentissement des travaux.

Et Pointe-Noire alors ?

Dans la ville océane, la délégation s'est rendue sur le site où se construit le nouveau siège du Port autonome. Celui-ci sera divisé en trois bâtiments (16, 14 et 4 étages), pour un coût estimé à environ 30 milliards FCFA, chacun. Enfin, le ministre et sa suite sont allés visiter ce qu'on considère déjà comme « la plus belle avenue » de Pointe-Noire, ainsi que les deux ronds-points où seront aménagés des échangeurs. La délégation a terminé son périple à l'aéroport Antonio A. Neto où une deuxième piste se construit.

Firmin Oyé



Jean Jacques Bouya s'exprimant à propos du 2^e module de l'aéroport de Pointe-Noire

MINES

Le secteur artisanal désormais pris en compte

Réalisées sur demande du gouvernement, les études menées dans ce sens, durant deux ans sur l'ensemble du territoire national, ont été validées le 15 juillet à Brazzaville.



Le ministre Pierre Oba (3e à partir de la gauche) et les autres membres du présidium

Produit en cinq volumes par le cabinet Saccli, ce document est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Congo et le Programme des Nations pour le Développement (Pnud). On y trouve, outre le diagnostic du secteur, la stratégie du sous-secteur de l'orpaillage, du diamant et des géo-matériaux. Le plan national de développement du secteur, le cadre institutionnel ainsi que le schéma organisationnel de mise en œuvre des activités font également partie de ce plan qui répond à la vision du gouvernement de développer le secteur artisanal minier. « Nous avons été confrontés aux difficultés de transport et d'accès à l'information parce qu'il fallait savoir où trouver les mines. Les artisans ont été assez souvent réticents », a expliqué Rufin Willy Mamtsié, membre du cabinet d'étude.

Le ministre Pierre Oba espère pour sa part que ces documents sont conformes

aux recommandations de la Banque mondiale, contenues dans son rapport sur la revue du secteur minier congolais, ainsi qu'aux orientations du plan national de développement de 2012-2016.

Dieudonné Koguyagda (Pnud) a indiqué que l'adhésion du Congo à l'Initiative sur la transparence des industries extractives reflète son attachement à la bonne gouvernance. Pour ce qui est des chiffres, ce secteur représente 50% des exportations de marchandises du continent africain, dont 30% des réserves mondiales en matière premières minières. Son adhésion à l'ITIE par exemple, a fait de lui, « l'un des pays convoités par les investisseurs ». Le développement du secteur minier à tous les plans, s'inscrit dans le programme la diversification économique hors pétrole du Congo en vue de l'éradication de la pauvreté.

Lopelle Mboussa Gassia

POINTE-NOIRE

La SNPC inaugure une nouvelle station-service

La cérémonie s'est déroulée le vendredi 12 juillet à Mont-Kamba, dans le quatrième arrondissement Loandjili, en présence des responsables de ladite société, des représentants coutumiers et de nombreux autres invités.

La nouvelle station de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), construite avec une dalle en double maillage pour faciliter l'accès aux véhicules de toute nature, est équipée du matériel des dernières technologies, comme des pompes sophistiquées de haut débit et dotées chacune d'un extincteur approprié pour réagir aux incendies. Elle comporte en outre des cuves d'une capacité de stockage de 53 mètres cubes pour le gas-oil, 30 mètres cubes pour le super et 10 mètres cubes pour le pétrole lampant. Elle est dotée d'une aire de circulation pour les employés et les véhicules des usagers, avec un circuit de mise à terre pour contenir l'énergie et dissiper dans le sous-sol les foudres en période de pluie.

S'exprimant pour la circonstance, le directeur commercial de la SNPC, Tédi Christel Sassou Nguesso, a d'abord remercié les ouvriers et techniciens qui ont contribué à la construction de cette station avant de rappeler le rôle de la filiale SNPC-Distribution qui est « chargée de la distribution des hydrocarbures raffinés sur l'ensemble du territoire national. Son ambition est de veiller à l'approvisionnement des différents carburants et du pétrole lampant dans tous les départements du Congo. » Pour leur part, Alfred Charles Sockath et Wilfran Bouya, respectivement directeur général adjoint et directeur de l'exploitation de la SNPC, ont expliqué : « La nouvelle station de Mont-Kamba a été construite dans l'objectif de servir de façon pérenne les usagers de Pointe-Noire en particulier et ceux du Congo en général. Sa boutique sera dotée de lubrifiants, de rafraîchissements, d'insecticides et d'autres accessoires pour satisfaire l'ensemble de la clientèle de la station. »

Mavoungou Leonard, chef de la zone n° 1 du quartier 407 de Mont-Kamba, a exprimé sa satisfaction en ces termes : « La nouvelle station de la SNPC constitue un grand soulagement pour les populations de ce quartier qui parcouraient d'énormes distances pour s'approvisionner en pétrole lampant ou en carburant. De même, les automobilistes de la RN1, souvent confrontés à des pannes causées par le manque de carburant, trouveront une issue à ce problème. » Située à la gare routière de la RN1, la nouvelle station de la SNPC est la seule qui existe à la sortie nord reliant par la route Pointe-Noire à Brazzaville et d'autres départements du Congo.

Séverin Ibara

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

Titre du poste : Archiviste

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Responsable des Opérations
Objet du poste : Sous la supervision du Responsable des Opérations, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Acquérir ou collecter des départements les documents (documents administratifs, semi administratifs et comptables) ayant une valeur juridique et administrative.
- Tenir en principe l'ensemble des documents dits sensibles ou essentiels (garanties, conventions, etc.)
- Organiser l'ensemble de ces documents suivant une logique propice à plus de visibilité.
- Traiter les documents pour un meilleur conditionnement (traitement physique) et une bonne exploitation (traitement intellectuel).
- Préserver les documents à travers leur bonne tenue physique et leur intégrité (lamination, copies de sécurité).
- Conserver les documents dits sensibles/essentiels (en principe) ainsi que ceux pouvant être frappés par les délais de conservation.
- Classer ces documents dans un ordre permettant une recherche aisée.
- Mettre à disposition tout document sollicité, en conformité avec le respect à la fois de la déontologie et des procédures internes.
- Eliminer et détruire avec l'aval du département verseur des documents atteints par la

limite de conservation.

- Vérifier périodiquement l'état des documents (tri, réajuster le matériel de conditionnement, interroger le plan de classement).
- Numériser le fonds documentaire pour pallier aux lourdeurs de la gestion manuelle.
- Sécuriser l'ensemble du fonds des ennemis de documents papier et des intempéries.
- S'assurer régulièrement de l'état des archives des agences.
- Tenir un coffre fort ou une armoire ignifuge pour la conservation des documents essentiels.

Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
 - BAC + 3 ou 4 en Economie, Droit, LVE, secrétariat
 - 1 à 2 ans d'expérience dans le domaine,
 - Goût de l'ordre et de la discrétion,
 - Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout
 - Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
 - Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, capacité à travailler sous pression.
- La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 16 juillet 2013. Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : recrutement2@yahoo.fr au plus tard le 16 juillet 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

Titre du poste : Assistant Trésorier

Lieu d'affectation : Brazzaville

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Responsable de la Trésorerie

Objet du poste : Sous la supervision du Responsable de la Trésorerie, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- gérer l'activité de change de manière optimale (transferts émis et reçus, change manuel, liquidation des positions de change, rapatriement des recettes d'exportation, etc).
- réaliser les objectifs financiers assignés en matière de revenu de change et commissions.
- informer et assister les départements commerciaux dans la vente des produits de Trésorerie à la clientèle ;
- visiter conjointement avec les commerciaux les clients et prospects à fort potentiel en terme de produits de trésorerie.
- développer des niches d'activité ou nouveaux produits répondant aux besoins de la clientèle.
- développer qualitativement le portefeuille en ciblant les prospects à fort potentiel et en mettant en œuvre des actions pour les conquérir ;
- Effectuer des actions concertées avec les collègues des autres filiales sur les clients intervenants dans plusieurs pays.

Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
- Bac+4/5 en finance, gestion, marketing ou autres disciplines connexes
- Une première expérience professionnelle est souhaitée dans une fonction commerciale, bancaire et financière et de préférence dans une salle de marché ou Trésorerie
- Capacité à identifier des besoins de la clientèle ;
- Capacité à analyser et interpréter les informations financières ;
- Connaissance des produits de Trésorerie
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome
- Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, rigueur, force de proposition.

La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 16 juillet 2013. Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : recrutement2@yahoo.fr au plus tard le 16 juillet 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

Titre du poste : Assistant Contrôleur Interne

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Responsable du Contrôle Interne

Objet du poste : Sous la supervision du Responsable du Contrôle Interne, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- S'assurer que les activités des agences et services du siège sont conformes aux Politiques/Procédures/règlements en vigueur.
- Fournir conseil aux organes de décisions, aux unités d'affaires (SBUs) et à la stratégie dans le cadre du contrôle et de la conformité.
- Créer et améliorer une culture de conformité homogène dans les agences conformément à la politique générale de l'institution.
- Construire un solide KYC et KYC(B) en conformité avec le cadre réglementaire.
- S'assurer de l'intégrité des transactions enregistrées dans le système à travers des revues journalières des comptes de la balance générale et des rapports standards.
- S'assurer que les écritures passées dans les comptes GL reflètent les transactions réelles de la banque. Tout manquement par rapport aux procédures doit être consigné dans un rapport approprié et transmis à la hiérarchie.
- Effectuer dans les délais requis les contrôles spécifiques qui pourront être demandés par le Directeur du contrôle interne.
- Assurer le suivi des résolutions de toutes les anomalies relevées dans les rapports des inspecteurs, des commissaires aux comptes, de la commission bancaire et autres revues.
- S'assurer de l'existence de tous les documents KYC dans les dossiers d'ouverture des comptes des clients à travers une revue régulière ; rapprocher ces informations à celles enregistrées dans le système.
- Revue journalière des rapports de réconciliation des comptes.
- Revue journalière de tous les formulaires numérotés (ex : chèque mangés, chèque certifié, fiche de deal, Formulaire M, Formulaire A) pour assurer l'état complet et propre des postes/financements.

Effectuer toutes les autres vérifications indépendantes prévues dans le proof chart du contrôle interne

- Revue des comptes de la compense
- Revue journalière des réconciliations ATM
- Conduire les investigations spéciales attribuées de temps en temps.
- Préparer les éléments des rapports à la Direction générale et au Groupe,
- Réaliser tous travaux demandés par le responsable hiérarchique.

Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
- Bac+4/5 en Comptabilité, Finance, Economie, Banque
- Connaissance des techniques d'audit, de la Comptabilité, des opérations de la Trésorerie et des Opérations bancaires/crédit
- Connaissance en Risque Opérationnel et détection de fraude
- Connaissance des produits et services bancaires, financiers et d'Assurance
- Capacité à interpréter, comprendre et mettre en œuvre les politiques, procédures et réglementation.
- Aptitude d'analyse et d'investigation
- Capacité à travailler sous la pression, à résoudre les problèmes
- Capacité de communication orale et écrite
- Attention aux Détails, Esprit Indépendant, bon rapport interpersonnel
- Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook ...)
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome
- Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, rigueur, force de proposition.

La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 16 juillet 2013. Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : recrutement2@yahoo.fr au plus tard le 16 juillet 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

Titre du poste : Assistant Financier

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Responsable du Contrôle Financier

Objet du poste : Sous la supervision du Responsable du Contrôle Financier, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Gérer le registre des immobilisations de la banque ;
- Préparer et comptabiliser les charges payées d'avance;
- Préparer et régler tous les impôts mensuels dus ;
- Elaborer les états de rapprochement du Département;
- Elaborer le "expense reporting";
- Suivre le budget des investissements de la banque ;
- Préparer le rapport des dépenses d'investissement pour le Comité de Dépense;
- Vérifier les pièces comptables avant transmission à la signature du N+1;
- Créer les nouveaux comptes dans l'applicatif bancaire;
- Apurer les écritures en suspens identifiées sur les états de rapprochement des comptes internes du Département;
- Analyser les comptes d'Etat ;
- Vérifier les saisies des écritures dans l'applicatif bancaire;
- Suivre les courriers reçus et émis du Département ;
- Assurer l'intérim des autres membres du Département

Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
- Bac+4/5 en finance, gestion ou autres disciplines connexes
- Une expérience professionnelle dans une fonction similaire serait un atout,
- Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome
- Rigueur, organisation, précision, intégrité, discrétion, connaissances en comptabilité, fiscalité, encadrement, informatique, sens analytique, gestion des délais.
- Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, force de proposition.

La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 16 juillet 2013. Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : recrutement2@yahoo.fr au plus tard le 16 juillet 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

RELIGION

Un chercheur congolais propose un nouveau classement des livres bibliques

À la faveur d'une séance de présentation des résultats de ses recherches, le 14 juillet à Brazzaville, Sébastien Ossoudzélé, chercheur en science chrétienne, a annoncé que le nombre des livres bibliques est de soixante-quinze plutôt que de soixante-six livres.

« Pour les neuf livres qui se sont ajoutés, il faut admettre ceux qui autrefois étaient considérés comme livres dits apocryphes ou deutérocanoniques. Ceux-ci ont toujours suscité des débats entre les bibliques et les livres d'épigraphes. Selon ce chercheur, le débat est désormais clos parce qu'il est établi que ces livres doivent être insérés dans le canon officiel ».

Le chercheur Sébastien Ossoudzélé, qui comptabilise vingt années d'investigation, fonde ses propos sur l'histoire des dynasties et la gouvernance des royaumes d'Israël. Il recourt également à une lecture comparée des extraits bibliques pour argumenter ses propos. « Il y a eu reformulation et enrichissement. Donc, de nouveaux livres se sont ajoutés dans l'Ancien testament. Au niveau du pentateuque, rien n'est à signaler. Mais il y a changement quant aux livres des prophètes », affirme-t-il. Selon lui, la nouvelle classification admet que le premier livre serait celui de Jonas, suivi des livres d'Amos, Osée, Esaïe, Esdras et Néhémie, qui sont arrivés après la destruction de Jérusalem et le retour des exilés, en captivité à Babylone. Par ailleurs, au niveau du nouveau testament, le premier livre à considérer est désormais I Corinthiens secondé de II Corinthiens, I Timothée, Romains, le dernier étant Colossiens après Philippiens. « Le nouvel ordre de classement des livres bibliques apporte l'amélioration en vue du perfectionnement des saints et pour faire avancer les choses. Je suis convaincu que les bibliques vont éditer de nouvelles bibles en vue de ces améliorations », explique Sébastien Ossoudzélé. Le débat est donc lancé.

Fortuné Ibara

Mgr Anatole Milandou annonce la construction de la paroisse de Casis

Débaptisée Sainte-Bernadette, cette nouvelle paroisse a été officiellement inaugurée, le 14 juillet, par l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, devant plusieurs fidèles de l'église catholique.

Parmi les gestes forts de cette cérémonie, la bénédiction de la madone et de la grotte. En termes d'annonces, la construction de cette paroisse qui reçoit ses fidèles à découvert. Ainsi, il est envisagé l'érection d'un bâtiment à deux niveaux. « Dans les jours à venir, nous allons construire votre paroisse, mais faites des efforts. Nous allons élaborer des projets ensemble, il faut travailler », a souhaité Mgr Anatole Milandou.

D'après le président du conseil pastoral paroissial, Destin Lomina, cet espace, à cheval entre Saint-Louis Marie Grignon de Montfort de Mikalou et Saint-Grégoire de Massengo, draine depuis dix mois des fidèles de plus en plus nombreux malgré le soleil ardent ou des pluies. La parcelle qui



Mgr Anatole Milandou bénissant la Madone

abrite actuellement la paroisse Sainte-Bernadette de Casis, a-t-il ajouté, est le fruit de l'effort de fusion de deux anciennes communautés : Sainte-vierge Marie, annexe de Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort de Mikalou et sainte-Blandine, annexe de Saint-Jean-Baptiste de Talangaï. Le curé de cette nouvelle

paroisse, l'abbé Serge Merlin Babakila, a, quant à lui, indiqué que les travaux devraient démarrer avant octobre. « Finie la politique de la main tendue en vers les autres paroisses. Nous devons nous battre pour la construction de notre paroisse », a-t-il lancé.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

Titre du poste : Responsable Logistique

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de département des Opérations et de la Technologie

Objet du poste : Sous la supervision du Chef de département des Opérations et de la Technologie, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Gérer et coordonner l'approvisionnement et la gestion des fournisseurs, des installations, des équipements, de la logistique et du transport afin d'assurer un maximum de bénéfice à l'Institution,
- Centraliser les besoins d'achats,
- Réaliser des projets rentables qui permettraient au département d'atteindre ses objectifs tant au niveau organisationnel, fonctionnel que stratégiques,
- Fournir un guide de gestion aux parties prenantes sur l'analyse des avantages des coûts des projets,
- Gérer et surveiller le financement des projets et les flux de trésorerie et maintenir les contrôles financiers.
- Gestion proactive de la performance des consultants externes, développer ses relations avec les entrepreneurs et fournisseurs
- Veiller à la mise en œuvre des bonnes pratiques de santé et de sécurité afin de minimiser les risques d'accident sur les lieux de travail.
- Coacher, guider, motiver et superviser les membres de son équipe, des membres des équipes des projets dont il est le superviseur, ainsi que les différents entrepreneurs qui sont ses partenaires,
- Développer les talents au sein de son équipe, et partager ses compétences à ses collaborateurs,
- Gérer de manière proactive les changements dans la gestion des projets, identifier les crises potentielles et élaborer des plans d'urgence,
- Gérer et surveiller les renouvellements de baux et des augmentations de loyer,
- Fournir des données exactes sur les obligations statutaires,
- Créer et maintenir des liens relationnels solides avec les bailleurs,
- Servir d'agent de liaison entre l'Institution et les organismes gouvernementaux pour assurer de la conformité de toutes ses activités,
- Gérer le système d'archivage de l'institution,
- Gérer efficacement toutes les questions d'acquisition (location ou

achat) des propriétés par l'Institution,

- Mettre en œuvre un plan de maintenance annuelle qui fonctionnerait dans tous les bâtiments de l'Institution,
- Présenter son budget contrôler ses dépenses afin d'atteindre les objectifs financiers,
- Donner des conseils sur les risques associés à chacun des biens de l'Institution et fournir un plan d'action pour remédier ou minimiser les risques,
- Créer un environnement sain et convivial pour le personnel, les clients et les visiteurs,
- Gérer et surveiller les prestataires de services afin de s'assurer de la qualité du service offert à un coût raisonnable,
- Mettre l'accent sur les normes de suivi régulier et de formation approfondie pour les membres de son équipe pour leur permettre d'accomplir leurs tâches et répondre aux besoins de l'institution,

Profil du candidat

- Homme/femme, 35 ans au plus
- Bac+3/4 en Logistique, Comptabilité, Finance, Economie, Douane et transit
- Rigoureux dans le respect de la discipline et de la propreté,
- Connaissances en gestion de projet,
- Excellentes compétences en leadership,
- Bonne gestion de la relation clientèle,
- Solides compétences analytiques,
- Bon communicateur, bonne gestion de la négociation
- 05 ans d'expérience minimale dans un organisme professionnel reconnu,
- Attentif aux détails, esprit indépendant, bon rapport interpersonnel
- Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook ...)
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome

La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 16 juillet 2013. Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : recrutement2@yahoo.fr au plus tard le 16 juillet 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : Assistant en charge des Risques Opérationnels

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Responsable des Risques

Objet du poste : Sous la supervision du Responsable des Risques, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Suivre le processus de continuité d'activité (PCA) de la banque:
 - Participer aux tests (la présence physique est requise);
 - Suivre les actions correctives issues des résultats des tests.
- Gérer et évaluer les risques opérationnels (gestion intégrée dans notre logiciel d'Auto-évaluation des Risques et Contrôles : AERC).
- Suivre les plans d'actions développés pour atténuer les risques identifiés.
- Vérifier la conformité des renseignements indiqués dans le logiciel AERC.
- S'assurer que les informations renseignées dans le logiciel AERC sont conformes pour faciliter l'adaptation et la mise en place du planning stratégique des Risques opérationnels.
- Préparer, tenir et animer les réunions des Comités de Risques Opérationnels par Départements concernés et celui de la filiale. Suivi et mise en œuvre des recommandations.
- Suivre les performances de pertes opérationnelles de la filiale conformément au budget et recommander des changements quand cela est nécessaire.
- Donner un feedback permanent aux différents départements/unités sur les performances de risques opérationnels par rapport aux objectifs.
- Suivre les plans d'action/mesures correctives.

Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
- BAC + 4 en Gestion, Comptabilité, Economie ou Droit
- 1 à 2 ans d'expérience (Avoir travaillé en banque, notamment dans la gestion des risques bancaires, serait un atout)
- Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout
- Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
- Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, rigueur, force de proposition, capacité à travailler sous pression.

La date limite de candidatures à l'ONEMO est fixée au 16 juillet 2013. Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : recrutement2@yahoo.fr au plus tard le 16 juillet 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le Congo enregistre des résultats en progression

Le représentant résident par intérim du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Congo, Éloi Kouadio IV, a relevé qu'entre 1980 et 2012, l'indice du développement humain a connu une augmentation de 14%, soit une progression annuelle moyenne de 0,4%. L'indice du développement humain (IDH) mesure le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent. La cérémonie du lancement du rapport 2013 du Pnud, le 12 juillet à Brazzaville, intitulé « *L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié* », a été présidée par le ministre délégué chargé du Plan et de l'intégration, Raphaël Mokoko.

En 1980, l'IDH du Congo était de 0,470 et est passé en 2012 à 0,534. De même, l'IDH ajusté aux inégalités est de 0,368 et l'indice d'espérance de vie se situe à 0,374. L'indice d'éducation ajusté aux inégalités est de 0,384 et l'indice de revenu ajusté aux inégalités est de 0,348.

Le taux de mortalité maternelle est de 560 décès pour cent mille naissances vivantes et le taux de fertilité des adolescentes est à 112,6 naissances pour mille femmes âgées de quinze à dix-neuf ans.

« *De plus, les pays en développement, dont le Congo, ont presque doublé leur part d'échanges commerciaux de biens, qui était de 25% en 1980 et qui se situe actuellement à un peu plus de 47%, sous l'effet de l'expansion rapide du commerce entre pays du Sud* », a indiqué Éloi Kouadio IV.

En effet, le commerce des pays en développement est passé de moins de 10% à plus de 25% au cours des trois dernières décennies, a-t-il précisé.

Pour stabiliser et améliorer son développe-

ment humain, le Congo est astreint à relever un certain nombre de défis ayant trait à l'évolution démographique, à la dégradation de l'environnement et à l'exclusion politique et sociale, a rappelé le représentant du PNUD.

Il a également souligné la nécessité impérieuse de mettre en œuvre des actions dans quatre domaines pour maintenir la cadence des progrès en développement humain. Il s'agit d'accroître l'équité, de favoriser une participation accrue des citoyens ; d'affronter les pressions environnementales et de gérer l'évolution démographique. « *Le Congo, avec sa politique de diversification de l'économie, a été retenu comme l'un des piliers programmatiques du Programme national de développement (PND) et son potentiel humain, majoritairement jeune, est un facteur sur lequel l'Afrique peut compter pour son essor* », a souligné Éloi Kouadio IV. Pour le diplomate onusien, la mise en place des infrastructures de base, le boulevard énergétique, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'emploi des jeunes, la viabilité du processus démocratique constituent des pistes à explorer.

Selon le rapport, d'ici 2020, le produit de l'économie, à parité de pouvoir d'achat en dollars, des trois grandes puissances émergentes – la Chine, l'Inde et le Brésil – dépassera celui des États-Unis, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la France, de l'Italie et du Canada réunis.

Éloi Kouadio IV a rappelé que le rapport 2013 a été pour la première fois présenté le 14 mars 2013 à Mexico par Helen Clark, administrateur du PNUD qui produit chaque année un rapport sur le développement humain.

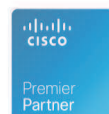
Fortuné Ibara

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



DATACENTER



EMC²



- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo


BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

TerraTech
Le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere - Immeuble C.N.S.S
Rond Point City - Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



296.000 TTC

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :

LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

SIS DANS L'ENCEINTE DES « DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »



Assurances et
Réassurances du
Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

MALI

François Hollande dresse le bilan de l'opération Serval

C'est sous un soleil radieux qu'une soixantaine de soldats maliens ont ouvert le défilé sur les Champs Élysées à Paris en direction de la Place de la Concorde aux côtés des soldats français dont les unités sont présentes au Mali, marquant ainsi le succès de l'opération Serval.

Le président malien de transition, Dioncounda Traoré, le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, et le président croate, Ivo Josipovic, dont le pays vient de rejoindre l'Union européenne (UE) comme 28^e État à faire désormais partie de cet espace économique, faisaient partie des invités exceptionnels du président français, François Hollande, ainsi que treize ministres africains de la Défense.

Faisait également partie du défilé, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies au Mali (Minusma) à forte composante africaine, installée depuis le 1er juillet, relayant la Misma. Sur le plan symbolique, ce fut un événement important de réunir l'ensemble des pays qui participent à la libération du Mali.

François Hollande dresse le bilan de l'opération Serval

Pour François Hollande, « c'est une victoire qui a été remportée par les forces africaines et françaises. Une victoire pour l'Afrique, une victoire contre le terrorisme [...] : La France, avec les Africains qui se sont mobilisés, l'Europe qui nous a soutenus, les Nations unies qui nous ont donné le cadre, oui, c'est une victoire », a-t-il déclaré au cours de son entretien télévisé.

« J'ai été salué en Afrique non pas pour ce que j'ai fait, mais pour ce que j'avais décidé. Ceux qui ont agi, ce sont les soldats français », a-t-il ajouté, avant de poursuivre : « Nous avons vaincu le terrorisme au Mali, nous ne l'avons pas vaincu partout. Là, nous l'avons faite, parce que nous étions appelés par un pays ami, nous étions soutenus par l'Europe, et dans le cadre de la légalité internationale ». 3200 soldats français sont toujours présents au Mali.

Au total, ce sont 4 800 hommes et femmes, 240 chevaux, 265 véhicules et une centaine d'avions et d'hélicoptères qui auront participé au défilé du 14 juillet 2013.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



Les familles Otsou et Emani ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père et frère Bertin Otsou Assala survenu le 13 juillet 2013 au CHU de Brazzaville. La veillée se tient au domicile du disparu sis au 69 de la rue Oboli, tout près de Radio Liberté à Talangai.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Secrétaire médicale

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de L'Immeuble CNSS, recherche une secrétaire médicale bilingue (Français – Anglais) jeune diplômée même sans expérience professionnelle. La candidate retenue suivra une formation de secrétaire médicale au sein du cabinet.

Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET.

Pour plus de précisions, appeler au 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

PLATEAUX

Les femmes réunies pour la défense de leurs intérêts

L'Union des femmes des Plateaux (UFP) a fait sa sortie officielle, le 13 juillet à l'hôtel de ville de Brazzaville. Elle est présidée par la sénatrice Joséphine Mountou-Bayonne.



Les membres du bureau (crédit photo Adiac)

Organisation à vocation culturelle, sociale, économique et à but non lucratif, l'UFP a pour but de sortir les femmes de la pauvreté à travers des actions concrètes. Elle étend aussi son combat sur le plan juridique en vue de lever les obstacles qui freinent la participation des femmes à la vie économique.

À travers cette organisation naissante, les femmes des Plateaux sont appelées à se mobiliser pour espérer accéder aux instances de prise de décisions, fussent-elles économiques ou socioculturelles.

Dans cette optique, les femmes doivent d'abord connaître leurs droits et devoirs. Lutter contre la propagation des maladies sexuellement transmissibles, former la femme à la rhétorique, à la communication, lutter contre la déperdition scolaire et augmenter le taux de scolarisation des filles, ce sont-là bien de défis qui attendent l'UFP. Cela afin de libérer la femme de cette soumission aveugle à l'homme.

Joséphine Mountou-Bayonne a souhaité que « la graine semée dans la terre fertile de cette loca-

lité...germe, s'épanouisse et participe avec ardeur à ce grand combat des femmes des Plateaux ».

Attirant l'attention sur la devise de cette nouvelle organisation, « L'union fait la force », Gabriel Oba-Apounou, en tant que membre du comité de suivi des festivités du 53^e anniversaire de l'indépendance du Congo dans les Plateaux, a renvoyé les femmes au respect des vertus de la concertation, du dialogue et de l'amitié.

Parfait Wilfried Douniama

CNUCED

Le rapport 2013 plaide pour le secteur privé et une libéralisation rapide du commerce en Afrique

Le rapport 2012-2013 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) relative au développement économique en Afrique insiste sur la place prépondérante qu'il faut accorder au commerce intra-africain et son potentiel pour la création d'emplois, son attrait aux investissements en vue de donner un nouvel élan à la croissance dans le continent.

Le rapport souligne les efforts des pays africains depuis leurs accessions à l'indépendance pour exploiter le potentiel commercial pour le développement. Les chefs d'État africains se sont engagés en janvier d'accélérer le processus d'intégration pour faire du continent une zone de libre échange. Si le rapport de la Cnuced insiste sur le commerce intra-africain comme une opportunité pour soutenir la croissance et le développement en Afrique, la maîtrise de ces opportunités nécessite un secteur privé fort et dynamique. Il appelle à la libéralisation du dynamisme du secteur privé et à l'adoption d'une approche de l'intégration fondée sur « le développement-régionalisme développementaliste ».

La présentatrice du rapport, Bineswaree Aruna Bolaky, de la division Afrique, estime que l'accélération du

commerce intra-africain dépendra beaucoup de la capacité des pays africains à promouvoir l'entrepreneuriat et à renforcer les capacités d'offre, à instituer un mécanisme crédible de dialogue entre l'État et les entreprises et à créer des chaînes régionales de valeur. Le commerce africain représente encore une très faible part du commerce mondial. Le problème du potentiel inexploité du commerce intra-africain est particulièrement manifeste dans le secteur de l'agriculture, a-t-elle soutenu. En effet, si 50 à 60% des terres arables en friche se trouvent en Afrique subsaharienne, seulement 14,8% des importations agricoles africaines ont été effectuées sur le continent entre 2007-2011.

D'après elle, plus de 50% des entreprises africaines étudiées entre 2006 et 2010 ont désigné le caractère aléatoire de l'approvisionnement en électricité comme étant le principal obstacle à leur opération. Quant au transport, il aurait été défini comme la principale difficulté par 27,8%.

Le ministre mauricien des Affaires étrangères, Arvin Boolen qui a précédé au lancement du rapport, a préconisé une libéralisation rapide du commerce, déplorant une lourdeur dans les avancées en vue d'atteindre les objectifs fixés par les Leaders afri-

cains. Il a indiqué que la création d'une zone de libre échange d'ici 2017, passe par une convergence des différentes entités économiques régionales africaines. En revanche, il a déploré la lourdeur dans les avancées visant à attendre l'engagement pris au niveau des chefs d'État. Il a indiqué que le problème se poserait au niveau de l'harmonisation des offres. L'objectif étant de « libéraliser 85% des tarifs sur une période de cinq ans », a-t-il déclaré, tout en reconnaissant l'existence de différents niveaux de développement. « Nous aurions souhaité voir les grands pays africains, comme l'Afrique du Sud, ouvrir davantage leurs marchés à la région ». Concernant la Communauté est africaine (EAC), Arvin Boolen observe qu'elle dispose d'une union douanière, alors que la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (Comesa) disposent d'un marché de libre échange. Il a plaidé pour une économie d'échelle. « Les regards sont tournés vers l'Afrique mais l'environnement nécessaire doit être créé pour attirer l'investissement et permettre l'émergence d'un secteur privé africain solide », a-t-il conclu.

Noël Ndong

FESPAM 2013

Les sœurs Belle Agniélé et Clémence Avounou très applaudies

Ces deux chantres de la musique sacrée viennent de prouver à travers la soirée consacrée à cette musique organisée, le 14 juillet, que le Congo peut compter sur elles pour le représenter à l'échelle internationale.

Outre la musique atypique, dite moderne, le Fespam réserve aussi une place de choix à la musique sacrée ou religieuse. La soirée du 14 juillet dernier au site du stade Félix Eboué, en présence du ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, a permis au public de découvrir cette musique ainsi que celles et ceux qui la portent. C'est précisément à 19h que le groupe Les Rochers des Nations a ouvert le bal devant un public plutôt acquis à la musique populaire. « À défaut de ce que l'on cherche on se contente de ce que l'on a », dit l'adage. Mais pour cette soirée, le public n'a pas été déçu : emporté par le spectacle des groupes qui sont passés les uns après les autres. On citera : le groupe Cantique des cantiques ; Emma Rol et son groupe ; Yohani qui ont assurément donné le meilleur d'eux-mêmes pour réchauffer un public gagné par le froid de la saison. *Jésus Christ*, *Tout est possible à celui qui croit* ou encore *Nzambé akosala*, ce sont-là les titres envoûtants de ce soir. Au menu aussi : de

l'acoustique, style utilisé par la sœur Emma Rol, dans la chanson *Devant ton trône*, ou du gospel, utilisé par le groupe Yohani, pour chanter l'évangile à travers des chansons comme *Welo*.

La sœur Clémence Avounou est venue relever le show qui a maintenu haut le niveau de prestations engagé au premier jour par le groupe P. Square surtout lorsqu'elle a interprété des chansons comme : *Aweliya*, *Ya melunga*, *Sékélé ya motema*. Tellement séduit, le public n'a pas voulu que Clémence Avounou quitte le podium.

Heureusement que pour ce public, la sœur Belle Agniélé qui est montée sur la scène a servi une prestation époustouflante, digne des attentes des mélomanes. *La musique divine*, *Kolo bikamua* ; *Nzambé oza monéné* et *Ezo simba*, autant de titres, contenus dans ses albums. Le temps de l'esprit et Conversion, qu'elle a proposés au public. Point d'orgue de sa prestation : *Nzambé oza monéné* qui a plus qu'électrisé ses fans.

Brazzaville abrite le symposium international des musiques africaines

Quatre jours durant, les experts réfléchiront sur différents thèmes tels que l'expression musicale comme support de l'au-

thenticité africain, les musiques africaines comme levier d'émergence culturelle et économique de l'Afrique, les rapports entre les expressions identitaires et le développement intégral de l'Afrique. Jean Claude Gakosso, ministre de la culture pense que, ce thème est en effet une problématique plus actuelle, il permet à poursuivre la réflexion inaugurée engagée il ya deux ans autour de la contribution de musiques à la renaissance africaine « *Je crois qu'il est du devoir de la communauté scientifique de tracer d'une manière claire et nette les contours de ce qui devrait être le rôle des musiciens des musicologues, des ethnomusicologues dans ce qui apparaît comme un processus historique de régénérescence collective* ».

D'après Abdourahmane Diallo représentant de l'Unesco au Congo continuera à aider à soutenir les artistes « *Nous devons aider ceux qui font vivre la musique à vivre de leur musique. L'Unesco va continuer à soutenir les artistes et à faire de la culture un moteur du développement durable* », a indiqué Abdourahmane Diallo, le représentant de l'Unesco au Congo. L'Unesco s'emploie à plaider pour que la culture et le développement restent une priorité des Etats

membres et soient mis en compte dans l'agenda de développement post 2015. Ce positionnement renforcera l'établissement du siège du conseil africain de la musique et la prochaine inscription de la ville de Brazzaville, la première ville africaine aux réseaux des villes créative de l'Unesco. Abdoulaye Mbaye, ministre de la culture sénégalaise, a par ailleurs défini la musique comme une valeur ajoutée qu'il faut progressivement mesurer à la contribution de la culture et de l'économie « *Nous devons tenir début. Je suis certain, que nous arrivions vers une période où l'Afrique s'affirmera parce qu'elle apportera une valeur ajoutée importante dans sa culture mais, surtout comme un facteur d'intégration des nos sociétés, de nos économies sur le continent* », a-t-il conclut.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des différents ministres de la culture du Tchad, de la Centrafrique et du représentant du ministre de la culture de la RDC. Elle a été également agrémentée par les artistes musiciens congolais, Clotaire Kimbolo et Jacques Loubelo.

Les festivités ont bien démarré du côté de Makélékélé

Depuis dimanche 14 juillet, les habitants

du premier et du deuxième arrondissement se rendent en masse pour vivre les spectacles programmés au Centre sportif de Makélékélé.

Animée par Ryad Abercam et Carlos Lamence, la soirée du dimanche, a réservé bien des surprises au public qui a découvert Sarah Kalume exécutant le morceau qui l'a propulsée sur la scène internationale. Il s'agissait de celui réalisé en duo avec le rappeur et promoteur américain, Akon. Ce soir-là, cinq groupes ont donné le ton de cette neuvième édition Bana bateke, Secta 15, Tourbillon sonore, G7, la délégation du Gabon ainsi que celle de la RDC qui n'était autre que Sarah Kalume, finaliste 2011 du concours musical annuel Vodacom superstar.

Mais bien avant que la machine ne soit lancée, des problèmes techniques ont failli saper la fête, ajouté à cela le manque d'électricité dans la zone. Si bien que le spectacle prévu pour 16h a été décalé de deux heures. N'empêche que Zara Umporio, président du groupe G7, programmé en ces lieux, a su exploiter les 25 minutes qui lui étaient destinées pour faire vibrer le public.

Bruno Okokana, Luce Mianzoukouta et Rosalie Bindika

Crédit Vacances / Voyages

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à
6 000 000
FCFA*

BGFIBank vous accompagne
dans vos vacances
dans vos voyages

Durée de remboursement : 18 mois

Taux : 11%

Mise en place : 5 jours ouvrés

Sous réserve que le dossier soit complet et accepté

*Montant maximum



Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22

+242 05 544 89 88/05 544 85 20

Fax : +242 22 281 50 89/90

Email : eqqcongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank

Votre partenaire pour l'avenir



MBOTE!
Vous faites partie
des privilégiés

PROGRAMME MBOTE



ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Découvrez les nouveaux sites internet !



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com

www.lesdepechesdebrazzaville.com

www.brazzaville-adiac.com

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

Un rendez-vous quotidien incontournable

Congo Terminal renforce les capacités de ses conducteurs de Poids Lourds et Véhicules Légers

En vue de rendre plus responsables et compétents ses conducteurs, une formation en conduite préventive et défensive a été initiée du 09 juillet jusqu'au 1er août 2013, par Congo Terminal, entreprise du groupe Bolloré Africa Logistics, en charge de la gestion du terminal à conteneurs du Port Autonome de Pointe-Noire depuis 2009.



Cette formation, concerne cent trente conducteurs, tous détenteurs d'un permis de catégorie supérieure, et consiste en un apport didactique et méthodes interactives ainsi que la mise en pratique individuelle sur la route. L'activité qui entre dans le cadre du respect des normes de sécurité et de sûreté routière au niveau de la zone portuaire et du terminal à conteneurs intègre la démarche de formation continue dans laquelle s'est lancée Congo Terminal. Ce, afin de minimiser au plus bas les risques encourus dans ces zones à grande activité. « Nous sommes dans un monde qui évolue assez rapidement et les normes de sécurité sont strictes au niveau international. Même si nous formons nos conducteurs depuis longtemps, nous avons jugé important de les mettre à niveau car pour nous, on ne négocie pas en matière de sécurité. Nous multiplions les formations en Hygiène, sécurité et environnement (HSE) pour minimiser les risques d'accidents », a expliqué Huguette Massamba Koléla, responsable du département de la formation.

La formation est assurée par des experts de la société National Group, spécialisée, entre autres, en matière de formation en conduite et aux métiers de la route. Pour une meilleure assimilation des notions, les participants ont été scindés en 8 groupes de 12 personnes pour 2 jours de formation chacun.

La formation est constituée de 4 modules théoriques (études et causes d'accidents et facteurs de risques, prise en charge d'un véhicule, réalisation des manœuvres...) et de 5 modules pratiques (les distances d'arrêt, les distances de sécurité, manœuvres et gabarit...).

Pour Guy Michel Passi, responsable HSE, le but de cette formation c'est de rendre les conducteurs plus professionnels : « Il n'est pas question de former les conducteurs parce qu'ils le sont déjà. Il s'agit de les conseiller à bien conduire et les amener à connaître les dangers dans leur milieu de travail afin qu'ils ne prennent pas de risques. C'est vrai que l'idéal de zéro accident n'existe pas, mais c'est tou-

jours bien de vouloir l'atteindre. Le but c'est de les amener à être plus professionnels, à faire attention à eux-mêmes et aux autres. »

Par cette formation, la société entend amener ses conducteurs à avoir une maîtrise parfaite du volant dans les zones à risque, à adopter des comportements nouveaux et plus responsables face aux dangers de la circulation routière et également leur proposer des stratégies visant à renforcer la sûreté et la sécurité routière dans l'industrie du transport routier. Ainsi, après les séances de théorie participative avec échange avec le formateur, les participants se livrent à des démonstrations d'exercices de conduite sous l'œil vigilant des moniteurs.

La formation est très bénéfique selon les premiers stagiaires. Brice Nkouka nous a confié : « Certes que nous avons déjà été formés à la conduite des poids lourds, mais cette formation nous permet d'acquérir de nouvelles notions en conduite préventive. Nous

avons par exemple appris qu'il faut toujours vérifier les engins avant de les démarrer même si le mécanicien y déjà passé. Il y a des panneaux que nous négligeons avant, maintenant on n'a plus droit à l'erreur. Car on a désormais ce qu'il faut faire dans certaines zones dépourvues de panneaux ».

Ces séances pratiques s'effectuent sur un parcours situé dans la zone portuaire d'environ 2, 5 kilomètres. Ces exercices vont ainsi permettre aux conducteurs d'appréhender le risque routier dans son aspect global et multifactoriel, d'adapter leur conduite à l'environnement opérationnel et aux conditions de la route, de minimiser les pratiques à risque dans leur comportement et d'avoir de bons réflexes. Congo Terminal a entamé en 2009 des travaux d'extension et de moder-

teur des ambitions économiques du Congo. Faire de Pointe-Noire, le port de référence en eaux profondes de l'Afrique Centrale, la principale porte d'entrée du bassin du Congo et également la 1ère plateforme de transbordement pour les navires de grande capacité en provenance d'Afrique, d'Asie et d'Europe, tels sont les objectifs de Congo Terminal. Ses multiples activités ont généré de nombreux emplois. La société compte actuellement environ 600 agents permanents et acquiert au fur et à mesure de nouveaux équipements qui nécessitent une expertise précise. Tout cela a conduit Congo Terminal à mettre en place un département qui assure la formation du personnel. Ce, afin de développer la capacité des employés, faire émerger des talents, mettre à niveau les uns et les autres sur les outils ou logi-



ciels utilisés dans le monde entier suivant le domaine d'activité. C'est la garantie de la valeur du service offert par Congo Terminal.



PROGRAMME DE FORMATION AOUT - DECEMBRE 2013

INTITULE DU MODULE	LIEU	DATE
Gestion du cycle de projet : approche, démarche de planification participative et du cadre logique	BRAZZAVILLE	05-09/08/13
Conception, pilotage, suivi-évaluation des politiques et stratégies sectorielles	BRAZZAVILLE	12-16/8/2013
Diversification économique : approche filières et activités génératrices de revenus.	BRAZZAVILLE POINTE NOIRE	20-24/8/2013 27-31/8/2013
La gestion axée sur les résultats et évaluation des performances	BRAZZAVILLE	09-13/9/2013
Conception, pilotage d'un système de suivi - évaluation	BRAZZAVILLE	16-20/9/2013
Approches, méthodes et outils de diagnostic participatif	BRAZZAVILLE	23-27/9/2013
Évaluation environnementale stratégique et étude d'impact environnemental et social	BRAZZAVILLE POINTE NOIRE	04-08/10/2013 21-25/10/2013
Montage de projets, négociation, recherche de financement	BRAZZAVILLE	04-08/11/2013
Leadership et management du changement	BRAZZAVILLE	02-06/12/2013



Un Test de recrutement pour des postes d'assistant à durée déterminée de neuf (9) mois, est organisé le 26 juillet 2013 au Cabinet EY. Les candidats désireux de passer le test sont priés de déposer leur dossier de candidature au plus tard le 20 juillet 2013 aux adresses ci-dessous indiquées.

Les candidats doivent être diplômés des écoles de gestion ou de commerce Option Comptabilité (BAC +2/3 minimum).

Le dossier doit contenir :

- 1-Curriculum vitae
- 2-Une copie certifiée de diplôme
- 3-Une photo d'identité
- 4-Un certificat d'aptitude médicale

Brazzaville

Immeuble des MUCODEC 3è étage
Bd. Denis Sassou Nguesso
BP.84 Brazzaville Congo

EY Congo

Pointe-Noire

Immeuble CNSS
6è étages – Entrée C
BP.5974 Pointe-Noire Congo



BENOIT CONSULTING & RESEARCH
ASSISTANCE-CONSEIL-ETUDES-FORMATION-CONCEPTION

Le Cabinet Benoit Consulting & Research (BCR) organise du 20 au 24 Août 2013 des formations sur les thèmes ci- après :

-Passation des marchés publics : Comment élaborer un dossier de soumission aux appels d'offres ?

-Gestion de projet ;

-Logiciel de comptabilité SAGE 100 version 15.

Inscriptions : 16 Juillet au 12 Août 2013.

Contacts : 06.927.42.66/05.551.14.98/04.496.98.98

E-mail : benoitconsultingcabinet@yahoo.fr

Adresse : 07 Avenue des Trois Martyrs (face restaurant Edmond traiteur) plateaux des 15 ans.

La Direction

Beauty Party!

HapsatouSy

ETHNICIA

tous les jours de 13h à 20h, Palais des Congrès
du 12 au 22 juillet 2013

Musique & Cocktails!

Coiffure | Maquillage
Beauté des ongles | Conseils beauté
Vente de produits de beauté | Mode

Forfaits

16 000 XAF : Coiffage & beauté des ongles
33 000 XAF : Coiffage, make up, beauté des ongles et pose de cils
50 000 XAF : Coiffage, shampoing, soin des cheveux, make up et beauté des ongles

Préventes disponibles

Cannelle, immeuble city centre, en face du Yes Club

www.hapsatousy.com

Devenez vendeur (se) indépendant (e) !

Vous souhaitez gagner en liberté, en indépendance et gérer votre activité comme bon vous semble, cette opportunité est pour vous ! Vous pourrez exercer votre activité aux horaires qui vous conviendront ! Nous vous offrons la possibilité de devenir vendeur indépendant et ainsi votre propre patron ! Notre société spécialisée dans la beauté, le maquillage, la coiffure pour tous les types de peaux et de cheveux vous offrent des produits d'une qualité incontestable à faire découvrir à vos futurs clients.



Vous avez envie de rejoindre l'aventure ?

Rendez-vous les Lundi 15, Mercredi 17 et Vendredi 19 juillet de 18h à 20h lors des conférences "Femmes, business et cosmétiques" au Palais des Congrès de Brazzaville ou inscrivez-vous sur notre site www.hapsatousy.com. Contact : 01 57 45 045



Pourquoi pas vous ?

- Vous bénéficiez d'une formation vente.
- Aucun stock de départ obligatoire.
- Vous décidez de votre planning, en gardant du temps pour votre famille, pour vous ou au contraire à plein temps, c'est vous qui décidez.
- Pas de gestion complexe, vous faites vos ventes et recevez chaque fin de mois votre décompte !
- Plus vous êtes efficace, plus vous gagnez de l'argent ! Des possibilités de gains illimités !
- Vous pouvez évoluer très rapidement en fonction de vos ambitions, résultats, du recrutement de nouveaux clients.
- Vous bénéficiez de programmes promotionnels efficaces vous permettant de faire plaisir à vos clients tout en boostant vos ventes.
- Vous parrainez d'autres personnes qui comme vous souhaitent nous rejoindre et vous augmentez vos gains !



**Découvrez
nos produits de beauté
au Palais des Congrès !**

HapsatouSy

ETHNICIA

FORMATIONS

à partir du mois de Septembre 2013

Coiffure, Esthétique, Maquillage
Conseil en image, Bien-être,
Lissage brésilien, Extensions de cheveux

Venez vous inscrire les Lundi 15, Mercredi 17 et Vendredi 19 juillet de 18h à 20h lors des conférences "Femmes, business et cosmétiques" au Palais des Congrès de Brazzaville ou sur notre site www.hapsatousy.com. Contact tel : 01 57 45 045

NORD-KIVU

Kinshasa accuse le M23 de relancer les hostilités

Pour le gouvernement, l'initiative de la reprise des affrontements dans cette partie du territoire est le fait du M23 qui a attaqué, le 14 juillet, les positions des Fardc à Mutaho et Rusayo.

Le point de presse, tenu le 15 juillet par le ministre des Médias chargé des relations avec le Parlement et de l'initiation à la nouvelle citoyenneté, visait essentiellement à livrer la perception du gouvernement par rapport aux récentes provocations du M23 soutenu par l'armée rwandaise. Au moment où des efforts sont entrepris au niveau régional pour tenter de ramener la paix à l'est de la RDC en proie à une instabilité devenue chronique, les rebelles du M23 ont, pour la énième fois, attaqué les positions des Fardc à Mutaho et Rusayo, des localités situées à 12 km au nord-ouest de Goma. C'était dimanche en début d'après-midi.

Faisant l'économie des affrontements qui en ont résulté du fait de la réplique des Fardc réservée aux assaillants, Lambert Mende a indiqué que « 120 éléments des forces négatives assaillantes ont été tués et une douzaine d'entre eux capturés par les forces loyalistes ». Et le ministre d'ajouter que dans leur progression, les Fardc ont également pu reconquérir quelques positions de l'ennemi qui a fui vers Kilimanyoka à proximité de Kibati. Pour Lambert Mende, ce nouveau développement atteste de la volonté des rebelles du M23 et de leurs parrains à saper tous les ef-



Lambert Mende Omalanga, porte-parole du gouvernement

forts de paix afin de perpétuer un état d'instabilité dans l'ex-Kivu. Cette reprise des hostilités sur la ligne de front est le fait du M23 et de ses sponsors dans la région, a assuré le porte-parole du gouvernement qui confirme l'utilisation par les assaillants d'armes lourdes contre les Fardc dont une dizaine d'éléments ont été tués. Un fait confirmé, cependant, par la Monusco.

« Ces nouvelles agressions qui attestent pour ceux des nôtres qui ne semblent pas y prêter foi, une menace majeure contre la sécurité et l'intégrité de la RDC donne du sens à l'initiative du président Joseph Kabila de créer un cadre de dialogue avec les concertations nationales », a déclaré le ministre. Cette évolution ne surprend outre mesure lorsqu'on sait que les rebelles du

M23 et leurs alliés rwandais renforçaient, depuis peu, leurs positions autour de Kibati non loin de Mutaho, entraînant de nouveaux déplacements de populations. Le porte-parole du gouvernement pense que cette nouvelle escalade de violence était prévisible comme en témoignent quelques faits prémonitoires. Il s'agit, entre autres, de l'asile politique accordé par Kigali « à tous les éléments des forces négatives du M23 qui s'étaient retranchés sur son territoire lors d'affrontements qui les avaient opposés à une autre faction au mois d'avril dernier ». Ce qui est contraire à son engagement à ne pas recevoir sur son territoire des individus auteurs de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité ou sous sanction des Nations unies.

À cela s'ajoute la remise en cause par le Rwanda de l'Accord-cadre et de la résolution 2098 du Conseil de sécurité créant la Brigade d'intervention spéciale chargée de traquer les forces négatives dans la région des Grands lacs. Pour Lambert Mende, tout l'argumentaire développé par Kigali pour retarder le déploiement de cette brigade en surfant sur une prétendue coalition Fardc-FDLR, visant un coup d'État contre le régime rwandais, procède d'une désinformation « pour préparer les esprits à l'agression en cours au Nord-Kivu ».

Alain Diasso

16^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SCEAM

Un plan stratégique quinquennal pour la paix en Afrique

Les Africains ont été exhortés à s'engager dans le combat pour un ordre juste où chacun peut jouir des droits liés à sa dignité humaine dans tous les domaines de la vie.

La seizième assemblée plénière du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM) a clos ses travaux, le 15 juillet, au stade des Martyrs de Kinshasa, par une grande messe ouverte à tous les chrétiens de la capitale. « L'Église famille de Dieu en Afrique au service de la réconciliation, la justice et la paix », telle est la thématique qui a prévalu lors de ces assises ponctuées, depuis leur ouverture le 9 juillet, par des interventions pertinentes et enrichissantes. Pour les participants, il était question d'arrêter de nouvelles orientations pastorales en vue de la réconciliation à travers l'évangile. C'est dans ce cadre qu'il faudrait situer l'adoption d'un plan stratégique

quinquennal 2013-2018 reprenant les différentes actions que le corps pastoral entend poser pendant cette période, en vue de pousser à l'éclosion spirituelle les sociétés africaines. Le projet touche aussi bien la gouvernance que le bien commun et les transitions démocratiques en Afrique. En clair, les évêques catholiques ont pris l'option de refonder l'Afrique sur des nouvelles bases de justice, de paix et de réconciliation, gages de son développement. Les situations en RDC avec la guerre de l'Est, en Égypte, au Sud-Soudan, en Tunisie, au Mali ainsi que dans les pays de la Corne de l'Afrique, ont été passées au peigne fin pendant ces assises avec, à la clé, des recommandations claires adressées à chaque Conférence épiscopale nationale.

Pour le cas de la guerre récurrente de l'Est de la RDC, le SCEAM a réitéré son engagement à mettre fin à cette situation qui n'a que trop duré.

Il s'engage à poser des actes forts à travers des interventions ciblées si nécessaire. « Les évêques ne peuvent pas se taire devant ce drame qui semble être oublié », a déclaré l'abbé Léonard Santedi de Kinshasa. Tout en condamnant énergiquement tous ceux qui sont impliqués dans cette aventure belliqueuse et tous les soutiens des groupes armés, exhortation a été faite à tous les acteurs de l'imbroglio de l'Est « à travailler définitivement pour la paix en RDC ». Les uns et les autres (y compris les Nations unies, l'Union européenne, l'Union africaine et les gouvernements des pays concernés) ont été invités à faire preuve d'amour et d'altruisme pour éradiquer définitivement ce fléau qui plane sur l'ex-Kivu. La sensibilisation sera l'un des axes stratégiques que comptent capitaliser les évêques africains pour atteindre leurs objectifs. Pour le cas de la RDC, un appel a été lancé notamment aux Conférences épiscopales du Rwanda et de l'Ouganda, en vue de sensibiliser leurs décideurs politiques respectifs pour le retour d'une paix durable en RDC.

Sur la même lancée, les évêques africains ont stigmatisé cette tendance à l'égoïsme et à l'appropriation du pouvoir absolu dont se prévalent les dirigeants africains, faisant ainsi fi de la misère de leurs peuples. Ils invitent, par conséquent, les peuples et les Nations « à s'engager urgemment dans le combat pour un ordre juste où chacun peut jouir des droits liés à sa dignité humaine dans tous les domaines de la vie ».

A.D.



Une vue du SCEAM de Kinshasa/Photo Droits tiers

JUSTICE

Le président de l'Acaj relève une cassure dans la procédure de déclaration du patrimoine à la CSJ

Le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Georges Kapiamba, a réagi le week-end suite à la déclaration, le 12 juillet, des biens des treize membres de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) au greffier en chef de la Cour suprême de justice (CSJ)

Georges Kapiamba estime que la déclaration des avoirs devant la justice, obligatoire pour toute personne entrant dans la fonction publique, est devenue une formalité qui a perdu tout son sens. En effet, le juriste déplore que la justice n'enquête pas de manière indépendante pour s'assurer que « ces gestionnaires n'ont pas acquis d'autres biens de manière illicite ». C'est pourquoi il entend redonner toute sa portée réelle à cette obligation légale.

Pour se conformer à l'article 21 de la loi n°13/012 du 19 avril 2013, modifiant et complétant la loi organique n°10/013 du 28 juillet 2010, portant organisation et fonctionnement de la Céni, chacun des treize membres de cette institution ayant prêté serment a dû déposer la liste de l'essentiel de ses avoirs devant la justice congolaise. Il s'agit essentiellement des biens meubles, immeubles et patrimoine familial.

Dans ces déclarations personnelles faites par les douze personnalités conduites par le président de la Céni, l'abbé Apollinaire Malu-Malu, on peut notamment lister des véhicules, des maisons, des terrains ou des parcelles, des plantations, des forêts et concessions d'une part ; et des actions, parts sociales et obligations diverses, d'autre part, appartenant à ces membres du bureau de l'institution en charge de l'organisation des élections en RDC. Selon la loi, au sortir de leurs fonctions, la justice devrait également enquêter pour vérifier l'évolution de leur patrimoine et le comparer avec la déclaration faite à l'entrée. Cela permettrait, comme l'a souligné le président de l'Acaj, de s'assurer que ces gestionnaires n'ont pas acquis d'autres biens de manière illicite.

L.D.

MINES

Report de l'embargo sur les exportations de concentrés de cuivre et de cobalt

Selon le ministre congolais en charge du secteur, Martin Kabwelulu, le moratoire court jusqu'au 31 décembre de cette année.

avril, un décret du ministre des Mines avait donné un sursis de quatre-vingt-dix jours aux compagnies minières pour écouler leur stock.



Le ministre des Mines, Martin Kabwelulu / Photo Tiers

L'entrée en vigueur de l'embargo sur les exportations de concentrés de cuivre et de cobalt congolais a été reportée à début 2014. Les déclarations du ministre des Mines à l'agence Bloomberg, relayées par l'Agence Ecofin, ont fait état de la suspension provisoire de la décision relative à l'interdiction de l'exportation des concentrés de cuivre et de cobalt. Il a été noté que cette interdiction des exportations des minerais à l'état brut devait initialement entrer en vigueur en juillet. Alors que le 5

Selon cette décision, au delà de cette date, seuls le cuivre et le cobalt transformés pourront quitter le pays.

L'Agence Ecofin a noté, par ailleurs, que les nombreuses compagnies canadiennes, chinoises et sud-africaines présentes en RDC, n'ont pas encore installé des usines de raffinage. Contrairement aux deux champions du cuivre dans le pays, Glencore et Freeport MacMoran, qui ont déjà mis en place leurs usines.

Cette décision de l'embargo sur les exportations de concentrés de cuivre et de cobalt viserait, selon la source, à augmenter la valeur ajoutée de la production

minière du pays. « Transformer le cuivre et le cobalt sur place, plutôt que les exporter à l'état brut, permet au pays de créer des emplois et de conserver une partie de la valeur ajoutée qui, sinon, s'en va à l'étranger », a noté l'Agence Ecofin.

Les statistiques de l'agence US Geological Survey, citées par cette source, ont noté que la RDC était le huitième plus grand producteur de cuivre au monde et le premier producteur mondial du cobalt en 2012.

Lucien Dianzenza

VACCINATION

Des faiblesses décelées dans la supervision des activités à Gombe

Les journées nationales de vaccination contre la poliomyélite couplées à la supplémentation à la vitamine A et au déparasitage au mebendazole ont été lancées le 11 juillet sur toute l'étendue du territoire national.

Pour ce premier jour, dans la zone de santé de la Gombe, les résultats n'ont pas été fameux. Les vaccinateurs n'ont pas atteint le nombre d'enfants attendus. Au lieu de vacciner par équipe au moins deux cents enfants de moins de cinq ans, il y a eu des équipes qui n'ont vacciné que quarante enfants. D'autres ont même vacciné dix-huit enfants.

En plus, il y a eu des faiblesses dans la supervision des activités sur le terrain. Certains superviseurs ne savent pas remplir des fiches, les données sont mal compilées. Des superviseurs qui ne connaissent pas le nombre d'équipes qu'ils sont censés surveiller, il y a des axes qui n'ont pas été supervisés. Il y a également des superviseurs qui ont rempli des fiches avant la fin du travail. Pis encore, il y a des personnes qui sont des superviseurs mais qui n'ont pas été formées. Car ils ne savent pas expliquer en quoi consiste leur travail sur le terrain. Ce qui peut fausser même les données.

Toutes ces faiblesses ont été relevées par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui a effectué le même jour dans la soirée une visite surprise au bureau central de la zone de santé de Gombe situé dans l'enceinte de la Clinique Kinois. Son objectif était de se rendre compte du déroulement de la vaccination.

À 18h30, l'heure où devait se tenir le conseil du comité local de coordination pour évaluer les activités de la première journée, il n'y avait pas tous les superviseurs pour prendre part à cette réunion qui s'est déroulée en présence du Dr Félix Kabange

Numbi. En dépit de cela, la réunion a eu lieu au cours de laquelle chaque superviseur, du moins ceux qui étaient présents, a expliqué les difficultés rencontrées sur le terrain dont le refus de certains parents, surtout des expatriés, de vacciner leurs enfants.

« Nous allons rectifier le tir »

Pour le médecin chef de zone, Dr Albert Djate, le fait que le nombre d'enfants vaccinés soit en deçà de la cible est dû à la période des vacances. « La plupart des aires de santé à Gombe sont constituées des écoles maternelles où nous allons vacciner les enfants de moins de cinq ans. Comme, ils sont en vacances, nous ne savons pas les atteindre tous. Il est normal que la cible soit diminuée. Toutefois, nous allons faire de gros efforts pour nous rattraper », déclare-t-il tout en poursuivant : « Au sujet de faiblesses décelées dans la supervision, je crois que nous allons rectifier le tir par rapport aux aspects logistiques, techniques, surtout en ce qui concerne la supervision des axes et des équipes à travers la zone de santé. Dès demain, nous allons avoir une réunion de crise tôt le matin pour recadrer le tir, nous allons faire le briefing pour certains superviseurs des axes pour qu'ils appréhendent mieux leur travail sur le terrain ».

Au terme de cette réunion d'évaluation, le Dr Félix Kabange Numbi appelle tous les superviseurs à mettre en place toutes les recommandations et remarques qui ont été formulées. « Je veux que les choses changent. Nous avons un défi énorme. La seule façon de réussir, c'est de vacciner tous les enfants. Pour ce faire, la vaccination doit être bien organisée. Il faut corriger ce qui ne marche pas et je sais que vous êtes capables de changer les choses... », conclut-il.

Aline Nzuzi

Les activités dans la zone de santé de la Gombe mal supervisées

La campagne de vaccination contre la poliomyélite, couplée à la supplémentation à la vitamine A, au déparasitage au mebendazole et à l'enregistrement des enfants à l'état-civil, a pris fin le 13 juillet.

Au cours de ces journées nationales de vaccination ciblant les enfants de moins de cinq ans, les vaccinateurs ont fait du porte-à-porte pour vacciner tous ces enfants.

Mais les résultats de la première journée, dans la zone de santé de la Gombe, n'ont pas été fameux. Les vaccinateurs n'ont pas atteint le nombre d'enfants escompté, qui était de deux cents enfants au moins. En outre, la supervision des activités sur le terrain n'a pas été optimale. La plupart des superviseurs n'ont pas été formés, d'où les nombreux dysfonctionnements dans cette campagne de vaccination. Certains superviseurs ne savaient pas remplir des fiches, d'au-



Un enfant recevant deux gouttes de vaccin polio oral

tres les remplissaient avant la fin du travail. Les données ont donc été mal compilées, voire faussées.

Toutes ces faiblesses ont été relevées par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui a effectué le même jour dans la soirée, une visite surprise au bureau central de la zone de santé de Gombe, situé dans l'enceinte de la Clinique Kinois, pour se rendre compte du déroulement de la vaccination.

A.Nz.

AGRICULTURE

Une réunion d'affaires en vue pour le financement du secteur en RDC

Un accent particulier sera mis sur le privé tant national qu'étranger pour renforcer les efforts déjà fournis par le gouvernement, avec l'appui de ses bailleurs traditionnels.

« Réunir les investissements nécessaires à la mise en œuvre du Plan national d'investissement est un défi majeur pour nous », a déclaré le ministre de l'agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, au cours d'un point de presse qu'il a animé, le 12 juillet, à l'hôtel Venus. À travers cette réunion d'affaires qui se tiendra du 17 au 18 septembre, le gouvernement de la RDC entend mobiliser des ressources tant internes qu'externes nécessaires à la mise en œuvre du Plan national d'investissement agricole (PNIA). Profitant de l'occasion, le ministre a fait savoir qu'« avec nos apports et ceux de nos partenaires traditionnels, nous arrivons à combler 15% des ressources nécessaires à la mise en œuvre du PNIA. 85% restent donc à trouver d'ici l'horizon 2020. Cette rencontre devra marquer un tournant dans le financement du secteur agricole congolais », a déclaré le numéro un du secteur. Le plus grand obstacle, souligne le ministre de l'Agriculture, demeure le fait que la RDC ne draine que de faibles ressources pour son agriculture, malgré ses énormes potentialités agricoles. « À part les efforts consentis par le gouvernement et nos bailleurs, les autres types d'investissements, notamment



Jean-Chrysostome Vahamwiti devant des professionnels des médias

en provenance des privés, font cruellement défaut », a-t-il accentué.

Le Plan national d'investissement agricole ?

Validé par la RDC au mois de mars dernier, le PNIA s'étale sur huit années, soit de 2013 à 2020, avec un coût global de cinq milliards sept cent trente millions de dollars américains. Ce plan vise à induire une croissance agricole annuelle d'au moins 6% nécessaire pour réduire de 50% le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici les années 2017-2018. Il s'articule sur cinq programmes. Il s'agit de la promotion des filières agricoles et de l'agri-business ; la gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des réserves stratégiques ; la recherche, la vulgarisation et l'enseignement agricoles ; la gouvernance agricole, genre et renforcement des capacités humaines et institution-

nelles ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.

Des indicateurs économiques stables « Avec un cadre macroéconomique stable, une inflation au plus bas et des finances publiques de plus en plus saines, le décor est en train d'être planté au jour le jour pour créer un cadre réellement incitatif aux investissements », a déclaré Jean-Chrysostome Vahamwiti. Pour favoriser les investissements, le président de la République a promulgué la loi portant principes fondamentaux relatifs au secteur agricole qui va dans le sens de rassurer les potentiels investisseurs désireux de s'implanter en RDC. Pour bien mener certains projets en vue, notamment la réhabilitation des fermes et plantations abandonnées, l'installation des parcs agro-industriels, le gouvernement sollicite également l'implication des privés.

Gypsie Oïssa Tambwe

MORTALITÉ INFANTILE

World Vision et le ministère de la Santé peaufinent de nouvelles stratégies

La République démocratique du Congo (RDC) est le troisième pays au monde, après l'Inde et le Nigeria, qui contribue le plus à la mortalité globale des enfants de moins de cinq ans.

Selon les résultats de l'enquête MICS 3 publiée en 2011, un enfant sur six meurt avant de fêter son cinquième anniversaire. Chaque heure, treize bébés de moins d'un mois et 232 enfants de moins de 5 ans décèdent. Ce qui correspond à un total d'environ 465 enfants qui perdent la vie chaque année.

À l'approche de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dont l'échéance est fixée à 2015, la RDC et ses partenaires peaufinent de nouvelles stratégies pour réduire ce taux

élevé de mortalité infantile, car il est sûr qu'en dépit de tous les efforts, la RDC n'atteindra pas l'OMD 4 qui concerne la réduction des deux tiers de la mortalité infantile.

Toutefois, le ministère de la Santé publique réfléchit sur des stratégies à mettre en œuvre pour accélérer la réduction de la mortalité infantile et maternelle. C'est dans ce cadre qu'une délégation de bailleurs de World Vision et le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, se sont retrouvés dernièrement au Fleuve-Congo Hôtel pour réfléchir à des nouveaux mécanismes à appliquer pour que la RDC puisse réduire le taux de mortalité des enfants. Au menu de leur entretien, il était question de passer

en revue la campagne pour la survie de l'enfant que mène cette ONG internationale. Les partenaires ont renouvelé leur engagement à appuyer la RDC dans la lutte contre la mortalité infantile.

De son côté, le Dr Félix Kabange Numbi reconnaît que la survie de l'enfant est devenue une priorité pour le gouvernement de la République. Raison pour laquelle, explique-t-il, « un plan d'accélération pour la survie de l'enfant a été mis sur pied pour sauver des enfants qui meurent des suites de maladies pourtant évitables ». Parmi les stratégies mises en œuvre pour soutenir ce cadre, il est prévu la distribution de kits familiaux à toutes les femmes enceintes.

A.Nz.

SECTEUR DU BÂTIMENT

Surenchère autour du prix du ciment gris

Les déposataires suggèrent que le gouvernement prenne les mesures qui s'imposent en vue de satisfaire la demande toujours croissante du marché intérieur, avant de songer à l'exportation de ce produit.

Le ciment gris est de nouveau en proie à une surenchère orchestrée par les distributeurs et déposataires de ce produit dans la capitale. Alors que tous les paramètres pouvant justifier une quelconque augmentation n'ont pas bougé, les consommateurs ont été surpris, le 15 juillet, par les tarifs appliqués dans plusieurs points de vente, passant du simple au double, soit de 14.500 FCFA à 19.000 FCFA, voire 20.000 FCFA. Les consommateurs de ce produit, qui sont essentiellement les propriétaires des chantiers essaimant à travers la ville, ont déchanté, devant déboursier plus que ce

qui était prévu. Bon nombre de revendeurs ont fermé leurs dépôts ou simplement n'ont pas affiché le prix, le temps de réagir à la situation.

Que s'est-il passé au juste ? D'aucuns se demandent à quoi rime cet emballement lorsque le prix d'essence à la pompe n'a pas bougé. Pour une certaine opinion, cette augmentation serait liée à la multiplication des chantiers dans les différentes communes de la capitale et en province, pour une offre en ciment qui ne suit pas toujours le même rythme. En effet, note-t-on, la quantité de la production restée stationnaire ne suit pas la courbe ascendante des besoins sur le marché. À cela s'ajoute la livraison de plus en plus irrégulière du produit dans les points de vente tant à Kinshasa que dans l'arrière-pays.

Au cours de la réunion de la Troika stratégique tenue le même jour sous la su-

pervision du Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, il a été convenu de rétablir, dans l'urgence, la stabilité dans ce secteur porteur de croissance, à travers une série des mesures en vue de satisfaire la demande sans cesse croissante du marché intérieur. L'occasion était belle pour exhumer de vieux projets portant sur la construction des nouvelles usines pour lutter efficacement contre la spéculation.

La seule alternative, pour sortir de cette situation devenue récurrente, serait de construire de nouvelles usines, Ciant et Cilu n'étant plus en mesure de couvrir la demande. Les ministères concernés, dans la matérialisation de ce projet, ont été appelés à prendre les mesures qui s'imposent afin d'accélérer le processus de mise en place des nouvelles unités de production.

Alain Diasso

STYLISME

Kinshasa Fashion Week, l'évènement mode de la RDC

La première édition, entendue comme le rendez-vous des esprits créatifs, occupera une tente montée dans le Complexe omnisport sportif Shark XI ou Shark club, l'ex-cercle sportif de l'Athénée de la Gombe, du 26 au 28 juillet.

Le prochain évènement de la plateforme Kinshasa Fashion Week (KFW) ne se limitera pas au du défilé de mode qui sera l'unique pôle d'attraction des deux premiers jours. En effet, place à l'exposition-vente le 28 juillet après que les lumières se sont éteintes et que la magie des mannequins et de leurs paillettes ont opéré sur le podium. Ici, les stylistes exposeront les collections vues pendant le défilé et divers autres créations dont des accessoires de modes feront partie des objets en vente. KFW pense, de la sorte, offrir une réelle opportunité



Le jury occupé à opérer son casting

d'échanges sur les plans culturels et professionnels entre créateurs de mode quitte à les mettre en contact direct avec la clientèle.

Plusieurs stylistes congolais de la diaspora se joignent à la dizaine de leurs homologues locaux pour le premier KFW. Car, estime la plate-

forme, le développement du secteur de la mode congolaise sur le marché mondial passe par l'organisation d'évènements importants de ce genre. Aussi la participation de designers internationaux, des médias et des éventuels acheteurs servira-t-elle à le rehausser et lui donner un réel prestige tout en mettant en exergue l'identité du style congolais.

L'organisation veille sur chaque petit détail et, à ce niveau, elle dit n'avoir pas lésiné sur le choix des mannequins qui défilèrent sur le podium les 26 et 27 juillet. Lors du casting opéré le 8 juillet au parking du Grand Hôtel de Kinshasa, elle affirme avoir mis à profit cette journée entière à « dénichier les plastiques exceptionnelles conformes aux exigences des standards internationaux » que les tenues auront l'avantage de sublimer. Sur

la centaine de jeunes gens qui sont passés au crible du comité organisateur, seuls quarante auront le privilège de défiler sur le podium du premier KFW, en raison de dix jeunes hommes et trente dames. Déjà à pied d'œuvre avec les stylistes, les quarante mannequins se préparent à offrir deux soirées glorieuses au Shark club.

Il sied de noter que KFW est une plateforme née du souci d'offrir une vitrine au talent et à la créativité des stylistes congolais à l'échelle nationale et internationale. Il n'en reste pas moins qu'elle affiche clairement son objectif primordial, faire connaître et porter la mode congolaise sur la scène internationale, elle met dès lors un accent particulier sur l'émergence grandissante des marques africaines

Nioni Masela

FESPAM

RDC – RC : deux pays, un peuple

Le 13 juillet, les canots affrétés pour le transport des passagers de Kinshasa vers Brazzaville, capitale de la culture durant sept jours, ont commencé leurs rotations dès l'avant-midi.

Après quelques heures, les services ont été littéralement débordés par l'affluence au Beach Ngobila. Des stars aux scientifiques en passant par la presse, aucun voyageur ne voulait rater le lancement du Festival panafricain de la musique (Fespam) au stade Félix-Éboué et, surtout, les premières productions musicales enflammées dont celle de Werrason, un habitué de la scène brazzavilloise. Arrivés depuis 10h, certains scientifiques et journalistes n'ont pu embarquer finalement que vers 14h.

Mais une autre raison a justifié l'empressement des journalistes et animateurs culturels. En effet, la RDC est à l'honneur aujourd'hui avec la décoration d'un compatriote par le président Denis Sassou N'Gusso, à savoir Rochereau Tabu Ley. Ce dernier a eu une carrière pleine de 1959 à 2003 avec 2000 chansons et 250 disques, plus de 500 productions en

Afrique avant d'être terrassé par un accident vasculaire cérébral en juillet 2008. Il est celui qui a aligné dix-sept jours d'affilée de concerts à l'Olympia. Comme quoi, les deux pays n'ont pas que le fleuve et la langue en partage.

Aussitôt le show lancé, les caméras de la RDC ont rejoint celles de Télé Congo et des chaînes privées du pays sur les plates-formes. Objectif: immortaliser ce grand moment. Grande ovation à la lecture du document officiel présentant les artistes décorés. En plus des stars des deux rives, le public hétéroclite était impatient de voir des artistes étrangers dont P Square et d'autres encore comme la Sud-Africaine Yvonne Chaka Chaka, en hommage au légendaire Nelson Mandela qui est entre la vie et la mort.

Autre moment fort : le Symposium international du 15 au 18 juillet au Palais des congrès de Brazzaville. Vingt exposés sur le thème général « Les musiques africaines, vecteur d'authenticité et facteur d'émergence » sont présentés par d'éminents orateurs de plusieurs nationa-

lités. Les trois panels retenus sont « L'expression musicale comme support de l'authenticité africaine », « Les musiques africaines comme levier d'émergence culturelle et économique de l'Afrique » et enfin « Les rapports entre les expressions identitaires et le développement intégral de l'Afrique ».

Les experts de la RDC débute leurs exposés dès ce 16 juillet, avec une interrogation sur « Les musiques africaines comme facteur d'émergence parle-t-on ? ». Madimba Kadima-Nzujji, juriste et analyste, va y répondre. Il est suivi, le 17 juillet, par Lye M Yoka de l'Institut national des arts de Kinshasa. Sa réflexion tourne autour de « La musique et le pouvoir ». Enfin, le même mercredi, Léon Tsambu de l'Université de Kinshasa va lancer le débat sur « La musique populaire congolaise : procès d'une mine créative cannibalisée et extravertie ». Avant eux, Mukala Kadima-Nzujji, éminent écrivain et professeur, a tenu une conférence inaugurale d'une heure.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1

TC Élima de Matadi en évocation à la Fécofa

Le club de Matadi, accompagné par la Ligue provinciale de football du Bas-Congo, est allé à l'instance nationale du football pour contester la décision de la Ligue nationale de football de lui avoir collé treize forfaits.



Vue d'un match d'Élima au stade Socol de Boma

Le comité de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot) a publié le classement officiel de la phase aller de la Division 1, championnat national de football. Cette compétition a finalement été arrêtée après treize journées au lieu de vingt-six. Il n'y a donc pas eu de manche retour. Selon le classement, le TC Élima occupe la dernière position pour avoir écopé des forfaits à tous ses matchs. Le litige tranché par la Linafoot en défaveur de ce club, sur initiative du Daring Club Motema Pembe (DCMP), concernait la qualification des joueurs Kikuaka Ndala et Patou Tingo Disasi. Ces deux joueurs ont disputé toutes les treize rencontres d'Élima.

La requête de qualification du joueur Kikuaka Ndala a été jugée régulière sur base du transfert à titre précaire signé entre Super Club de l'Entente urbaine de football de Kinshasa (Eufkin)/Lukunga et Élima. Mais la réclamation du DCMP de Kinshasa sur le joueur Patou Tingo Disasi a été jugée recevable et fondée par la Linafoot. L'on apprend que Patou Tingo a été enregistré pour la première fois en 2005 au sein du club EPB Phénix de l'Eufkin/Kilimani. Mais le club n'est plus actif. Le CS Lipamboli qui a transféré le joueur à Élima n'aurait pas présenté les documents prouvant la libération du joueur par EPB.

En référence aux articles 651 du

Code disciplinaire de la Fédération congolaise de football association - Fécofa- (CDF) et des articles 241, 242 et 246 des Règlements généraux sportifs (RGS), la Commission de règlements de litiges a décidé la suspension de douze mois du joueur incriminé Patou Tingo Disasi et qui doit regagner l'Eufkin/Kilimani après sa sanction. Et Élima perd tous ses points par forfait des matchs auxquels a participé le joueur sanctionné, en application de l'article 244 des RGS. Le club de Matadi ne bénéficie pas du principe de bonne foi et se retrouve avec zéro point.

Élima à la Fécofa...

Classé donc dernier et relégué, Élima n'a pris l'option d'aller en évocation à la Fécofa. La Ligue de football du Bas-Congo compte fournir des preuves probantes et établir l'inexactitude des faits considérés par la Linafoot. L'on attend voir les décisions de la Fécofa sur cette question et sur le bilan final de la deuxième édition de la Division jugée catastrophique, comme la première édition, par une importante frange de l'opinion sportive nationale, même certains clubs qui y ont pris part. L'année passée, la Fécofa a carrément marché sur ses propres textes en démettant la quasi-totalité des membres de la Linafoot, à l'exception de son président Guilbert Yav Tshibal.

Martin Enyimo

PARUTION

Cosma Wilungula parle du patrimoine naturel et des conflits armés en RDC

Les écrits de l'administrateur délégué général de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) s'épanchent sur la question cruciale des parcs nationaux, particulièrement ceux des sites inscrits dans la liste du patrimoine mondial.

Le propos de Patrimoine naturel et conflits armés est introduit par l'avant-propos du Ministre d'État belge François-Xavier de Donnea. Publié ce mois de juillet, l'ouvrage part d'une question primordiale: « Sur quel référentiel de politique publique de conservation de la nature peut-on s'appuyer pour sauvegarder les aires protégées en période de conflit armé ? ». L'on se doute bien que le sujet est lié à la partie est de la RDC où des sites

naturels protégés, à l'instar de la réserve d'Okapi d'Epulu, sont le théâtre de bien tristes événements. En réponse à cette interrogation qu'il ne veut pas laisser en suspens, l'auteur affirme qu'il est essentiel de s'appuyer « sur la "participation stratégique" ». Et il explique ici que cette démarche « se fonde sur l'expérience de l'Institut congolais pour la conservation de la nature ». C'est donc fort donc de cette expérience que son administrateur délégué général, Cosma Wilungula, nous présente « la participation stratégique comme un atout ». Elle est perçue en ce sens du fait qu'elle a la capacité, ou mieux permet « d'immuniser les aires protégées contre les affres de la belligérance en im-

pliant les protagonistes aux mécanismes de leur gestion ».

Étendu en 196 pages, le discours de la nouvelle parution de L' Harmattan traite d'un sujet délicat, de réelle importance pour la RDC et qui ne manque pas de complexité. En effet, s'il relève en premier de l'environnement et de la nature, l'écologie géopolitique est également au rendez-vous. Au final, plusieurs paramètres s'y enchevêtrent et sont tous à considérer avec attention. Les diverses réalités qu'il englobe dès lors sont aussi finalement du ressort de la défense, de l'armée et de la sécurité. Les questions de des relations internationales et de la diplomatie sont également à l'ordre du jour.

N.M.



Avis d'Appel d'Offres APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AOIO)

N° 001 /AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2013 DU MAI 2013

PROJET DE FACILITATION DES TRANSPORTS ET DU TRANSIT SUR LES CORRIDORS DOUALA-BANGUI ET DOUALA-N'DJAMENA

1. La Commission de la CEMAC a obtenu du Fonds Africains de Développement (FAD) un don en diverses monnaies, en vue du financement du programme régional de facilitation des transports et du transit en zone CEMAC. Il est prévu qu'une partie du montant de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements attendus au titre de l'exécution du marché des travaux de construction du Poste de Contrôle Unique (PCU) à la frontière entre le Cameroun et le Tchad à Kousséri.

La Commission de la CEMAC sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction d'un poste de contrôle unique à la frontière entre le Cameroun et le Tchad à Kousséri dont la consistance est déclinée ci-après :

- des voies de chaussée et parking pour circulation lourde répartie sur une superficie totale d'environ 68400 M2;
- 01 Bâtiment de service d'environ 680 M2de superficie ;
- 02 Bâtiments guérites (Postes de Police) d'environ 370 M2de superficie chacun ;
- 01 Bâtiment pour la Gendarmerie, d'environ 265 M2de superficie ;
- 01 Bâtiment pour le pèse-essieu, d'environ 155 M2de superficie ;
- 01 Bâtiment énergie d'environ 125 M2de superficie ;
- 02 bloc des toilettes publiques d'environ 75 M2de superficie chacun ;
- 01 Château d'eau d'environ 25 M3 (optionnel) ;
- 2.350 Ml de clôture mixte (maçonnerie + fil barbelé) ;
- Mise en œuvre du Plan de gestion environnemental et social

Les travaux regroupés en un lot unique comprenant les bâtiments et les voiries et réseaux divers (VRD) et dont la durée prévisionnelle est de 15 mois, peuvent se résumer ainsi qu'il suit en deux tranches:

Tranche ferme :

A-Construction des Bâtiments :

Les travaux comprennent des bâtiments administratifs uniques aux deux pays, de construction et d'entretien aisé, devant abriter les bureaux des corps de services suivants :

- les Douanes ;
- les transporteurs ;
- les polices de frontières ;
- le système de peses essieux ;
- l'infirmerie ;
- l'énergie ;
- la structure de gestion du site ;
- les toilettes publiques ;
- un château d'eau d'une capacité de 25 m3.

B- Construction des Voiries et Réseaux Divers (VRD) comprenant :

- les travaux préparatoires ;
- le débroussaillage et nettoyage de tout le site
- le décapage de la terre végétale sur les voiries et parkings à aménager ci-dessous ;
- des travaux d'aménagement en pavé autobloquants des voies de 12 m de large et espaces parkings suivants :
- Voie 1 (voie entre les deux giratoires) d'une longueur de 304,963 ml
- Voie 2 (188,47 ml)
- Voie 3 (304,963 ml)
- Voie 4 (443,892 ml) avec parkings bilatéraux de 96 camions
- Voie 6 (200,938 ml)
- Giratoire 1 (470,935 ml)
- Giratoire 2 (438,09 ml)
- Voie 7 (283,508 ml)
- Voie 8 (200,458 ml)
- Voie 9 (83,353 ml)
- Aménagement des voies de desserte des différents bâtiments
- Une partie des travaux d'assainissement
- Travaux de déplacements des réseaux (AES-SONEL, CAMWATER, téléphones, etc)
- Travaux de plomberie sanitaire.
- Des fournitures et équipements divers (système de pesage des poids lourds, mobiliers de bureau, etc.)

Mise en œuvre du Plan de gestion environnemental et social :

- Plantation d'arbres le long des voies 300 plants ;
- Création de bosquet de compensation 6500 plants;
- Mesures d'atténuation concernant la santé et la sécurité des populations ;
- Mesures de renforcement de la capacité de gestion environnementale des acteurs.

Tranche conditionnelle :

C- Construction des restes de voies et parkings, à savoir :

- Les travaux préparatoires
- Les travaux de construction des voies et parkings suivants :
- Voie 5 (432,93 ml) avec parkings bilatéraux de 91camions
- Voie 5' (438,09 ml) avec parkings bilatéraux de 91camions

- Travaux de pose des équipements de signalisation
- Travaux d'assainissement.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas exécuter la tranche conditionnelle, sans réclamation de la part de l'entreprise attributaire du marché.

2. Les entreprises originaires de tous les pays et répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans le DAO peuvent participer à l'appel d'offres. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du Dossier Type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux de taille moyenne publié par la Banque Africaine de Développement (Edition de septembre 2010mis à jour en juillet 2012).

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT) de la Commission de la CEMAC, Projet : Programme de Facilitation des Transports et Transit, 4ème Etage. Téléphone : 00.236.75.50.00.47/00.236.70.55.50.84. Email : cemac@cemac.int; meyosouaj@yahoo.fr; dongaluc@yahoo.fr; ejmbanza@yahoo.fr; pmaudzou@yahoo.fr

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français, en formulant une demande écrite aux adresses suivantes :

Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT) de la Commission de la CEMAC, Projet : Programme de Facilitation des Transports et Transit, 4ème Etage. Téléphone : 00.236.75.50.00.47/00.236.75.55.50.84. Email : cemac@cemac.int; meyosouaj@yahoo.fr; dongaluc@yahoo.fr; pmaudzou@yahoo.fr

Ministère des Infrastructures (MI) du Tchad/Direction Générale des Routes (DGR), email : ciscp@intnet.td. Email : klamtijean@yahoo.fr

Cellule BAD/BM ; sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé - Cameroun, Tel (237) 22 22 44 51/ 22 22 22 94; Fax : (237) 22 23 48 78 / 22 22 22 94; email : csepr_badbm@yahoo.fr; michelmbella2009@yahoo.fr

contre un paiement non remboursable en espèces ou en chèque certifié (au nom de la CEMAC), d'un montant de cinquante mille francs CFA (50.000 FCFA) contre reçu. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

4. Chaque offre rédigée en langue française, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Cellule BAD/BM sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé - Cameroun au plus tard le 08 septembre 2013 à 10 heures précises (heure locale) et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2012 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE DE CONTRÔLE UNIQUE A LA FRONTIERE ENTRE LE CAMEROUN ET LE TCHAD A KOUSSERI »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les plis seront ouverts le 08 septembre 2013 à 11 heures précises (heure locale) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, dans la salle de réunion de la Cellule BAD à YAOUNDE, par la Commission AD HOC de Passation des Marchés nommée à cet effet.

5. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de cent cinquante (150) millions de francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

6. La durée de validité des offres est fixée à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Elle permettra de maintenir les offres valides pendant toute la période de l'analyse des offres à la notification du contrat, (Cf. clause 18.1 des Instructions aux Soumissionnaires (IS)).

12. Financement :

Le marché envisagé sera financé par le don FAD à hauteur de 90% et la CEMAC à hauteur de 10%.

Le Président de la Commission de la CEMAC



Pierre MOUSSA

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les qualifiés pour les quarts-de-finale sélectionnés

Les formations de Diables noirs, AC Léopards, Cara, Étoile du Congo, FC Kondzo, AS Cheminots, Munisport et La Mancha connaîtront leurs adversaires à l'issue du tirage au sort des quarts-de-finale de la compétition prévu pour ce mardi 16 juillet.

Les matchs des huitièmes-de-finale de la Coupe du Congo, qui se sont achevés hier, ont tenu toutes leurs promesses. La plupart des favoris ont tenu leur rang, excepté la formation de Saint-Michel de Ouenzé qui s'est fait surprendre, le 13 juillet, par le FC Kondzo, sur un score de 1-2. Les Michaeliens menaient au score à la pause sur une réalisation de Roméo Ayessa. Cet enthousiasme engendré par ce but s'est éteint lorsque Fred Oba a remis les deux équipes à égalité à la reprise, avant que Kabangu Tsule ne double la mise. Dans les heures qui suivaient, l'Étoile du Congo assurait sa qualification devant la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) au terme d'un



Hardy Bingoula s'est montré décisif contre Interclub

match à suspens très engagé. Les Stelliens ouvraient le score sur un penalty transformé par leur capitaine, Jonathan Mbou, à la 68^e minute. La JST égalisait à la dernière seconde du temps additionnel sur une reprise de tête de Blandin Olando. Le gar-

dien de l'Étoile du Congo a sorti le grand jeu lors des tirs au but pour offrir une qualification à son équipe. Il a enrayé la tentative de deux des six tireurs de JST pour un score final de 5-4 en faveur des Vert-et-Jaune. L'équipe s'était fait respectivement éliminer en 2011

et 2012 à l'étape des seizièmes-de-finale. La Mancha de Pointe-Noire a eu également recours à cette séance pour éliminer l'Association sportive la Ponténégrine. Après le nul blanc de 0-0, La Mancha s'est imposée 4-3. L'équipe Diables noirs, vainqueur de l'édi-

tion passée, l'a emporté le 14 juillet sur un score étriqué d'un but à zéro devant l'Interclub. Hardy Samarange Bingoula a inscrit l'unique but à la 25^e minute. Le Club athlétique Renaissance Aiglou (Cara) a eu raison de Tongo football club sur ce score identique, grâce à une réalisation de Gedson Balekita à la 33^e minute. Au stade Denis-Sassou-N'Guesso, l'Athlétic club Léopards a dominé Tout Puissant Mystère de Gamboma sur un score de 3-0. Au stade Municipal à Pointe-Noire, Munisport a battu le FC Bilombé 1-0. La délivrance de Munisport face à Bilombé est intervenue à la 20^e minute de la rencontre, par l'entremise de Louzolo. L'AS Cheminots a eu raison de Nico-Nicoyé, 2-1. Le derby Nico-Nicoyé/AS Cheminot a été remporté par les Cheminots, qui ont battu leur adversaire, 2-1. Les buts des Cheminots ont été inscrits à la 13^e par Makaya et à la 78^e par Lekandza qui a remplacé Yakoubou, à la 43^e. Nico-Nicoyé a réduit la marque à la 83^e.

James Golden Eloué

TAEKWONDO

Les entraîneurs nationaux installés dans leurs fonctions

Les coachs devant diriger les Diables rouges juniors et seniors de la discipline ont été officiellement présentés aux athlètes le 14 juillet, avec pour mission de redorer le blason du taekwondo congolais

Les entraîneurs nationaux nommés ont la responsabilité de préparer, sur le plan technique et tactique, les compétiteurs qui iront à la conquête de médailles dans toutes les compétitions aux-

Prince Olingou. Chez les juniors de la même spécialité, Silvère Taty Mavoungou assume les fonctions d'entraîneur avec pour adjoint Innocent Moundongo.

Les Diables rouges seniors, spécialité poomsés, travailleront sous la houlette de Bruno Taty et Blanchard Pambou. Les poomsés sont des combats virtuels contre un ou plusieurs adversaires. Ils visent à développer, chez les athlètes, la précision dans l'exécution des

lités. Au taekwondo, il faut le souligner, la casse est une épreuve de puissance. Chaque compétiteur est tenu de briser les planches avec un coup de poing, un coup de pied, circulaire ou pas, ou encore avec le tranchant de la main. L'olympiade 2013-2016 est donc lancée pour les entraîneurs. Relever les défis qui pointent à l'horizon ne sera pas une tâche facile. Ils ont obligation de donner aux athlètes les outils techniques leur permettant de glaner les médailles dans les compétitions nationales et internationales. Le premier test d'évaluation des entraîneurs sera, sans nul doute, le championnat national prévu en août prochain.

Mise en place des commissions

Outre la nomination des entraîneurs, la Fécotae a procédé à la mise en place des commissions qui se chargeront, entre autres, de la vulgarisation de la discipline. La tâche est assignée à la Commission nationale du taekwondo scolaire et universitaire ainsi qu'à celle du taekwondo militaire et paramilitaire.

Pour le passage de grades, une commission a été instaurée, l'objectif étant de réguler l'attribution des ceintures noires en tenant compte du délai et du niveau requis pour y parvenir. Les arbitres aussi ont une commission qui leur est dédiée.

Rominique Nerplat Makaya

BASKET

L'actualité des Congolais de la diaspora

Soucieux d'éclaircir la situation quant à son absence au sein de l'équipe nationale de basket, laquelle s'entraîne actuellement à Oyo, Nobel Boungou Colo tient à expliquer sa décision au public congolais. Afin d'éteindre toute rumeur ou polémique

Sans toutefois rentrer dans les détails, comme s'il ne souhaitait pas envenimer la situation et compliquer la tâche de ses coéquipiers présents au stage d'Oyo, Nobel Boungou Colo revient sur sa décision de ne pas participer à la préparation et à la compétition de l'Afro-Basket, en août prochain. Explications amères et directes : « Comme vous le savez, le 13 février dernier, lors d'une interview donnée au journal *Le Populaire*, ensuite relayée par la presse française et africaine, j'avais exprimé mon désir, réel et sincère, de porter les couleurs de mon pays d'origine, le Congo. Un souhait que j'avais, récemment, exprimé dans les colonnes des Dépêches de Brazzaville. Mais je n'ai jamais eu de nouvelles des instances sportives congolaises malgré ces appels du pied. »

Pourtant, quand mon ami Yacine-Ben Fylla m'a sollicité, au même titre que plusieurs joueurs professionnels de la diaspora, je n'ai pas hésité une seconde à participer à l'aventure. Et j'étais heureux de prendre part au stage d'Agen, organisé par Yacine en un temps record et avec peu de soutien, la semaine dernière. Malheureusement, pour des raisons d'organisation, comme par exemple l'absence de staff médical et de structuration professionnelle autour de l'équipe, malgré la bonne volonté de Yacine-Ben Fylla, j'ai décidé de ne pas poursuivre l'aventure et de rester en France. Je crois intimement que je ne peux pas donner le meilleur de moi-même dans les conditions actuelles.

Le Congo a de très bons joueurs, dans et hors du pays, et a le talent pour jouer le podium.

À l'instar des joueurs qui ne sont pas venus au rassemblement d'Agen, je crains qu'avec l'organisation actuelle, il soit difficile d'y parvenir pour l'équipe. Je regrette que ce ne soit pas le cas et je suis désolé pour le public congolais. En conséquence, j'ai choisi de me consacrer, dès début août, à la préparation de la prochaine saison avec mon club, Limoges, qui compte beaucoup sur moi. Je souhaite bonne chance à l'équipe et à Yacine-Ben Fylla, à qui je dis : « Courage mon frère ». Un message qui ne fera forcément pas plaisir à tout le monde. Mais l'essentiel est que les choses évoluent favorablement pour que l'équipe nationale soit dans les meilleures conditions possibles afin de réaliser un bon tournoi. N'oublions pas que cette édition 2013 enverra les quatre demi-finalistes au prochain championnat du monde, l'an prochain en Espagne.

Camille Delourme



Les entraîneurs nationaux nommés. ©DR

quelles ils participeront, dont les Jeux africains de 2015 constituent le point culminant.

Pour y parvenir, la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) a nommé Alec Mboutou Bokas pour l'encadrement de l'équipe nationale senior, spécialité combat. Il est secondé par

mouvements. Les juniors de cette branche ont pour entraîneur Patrick Okemba, qui est associé à Cédric Balou.

Kenneth Babakouahou dirigera, quant à lui, l'équipe nationale senior de casse et démonstration alors que Rossard Kienzi entraînera les juniors de cette spécia-